

signalétique renault

signalétique directionnelle

prescriptions techniques

édition v2 - septembre 2022

1

prescriptions techniques

prescriptions techniques générales

1.1 PREAMBULE

RENAULT attend de tous les intervenants sur le programme « Renault Store » une obligation de résultats conforme aux exigences du Cahier des Charges Techniques. Les règles et les spécificités générales reprises ci-dessous sont à considérer comme le minimum à observer, à mettre en œuvre pour obtenir le résultat escompté.

1.2 LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il a analysé les risques liés à ses prestations, que son personnel et les sous-traitants éventuels ont suivi une formation suffisante. Le strict respect de la législation en matière de sécurité et de protection des travailleurs est exigé.

1.3 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les matériaux et les moyens de mise en œuvre, permettant de réduire les nuisances environnementales, seront privilégiés (matériaux recyclables, technologies permettant des économies d'énergie, toxicité des matériaux et des produits utilisés, ...).

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il dispose des différentes autorisations administratives (permis d'exploiter, permis d'environnement) nécessaires à la fabrication des différents matériels et qu'il respecte les conditions d'exploiter imposées par la législation en vigueur ou par les conditions spécifiques d'exploitation des pays concernés.

Une approche globale telle que la norme ISO 14001 est recommandée.

1.4 LA QUALITÉ

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il travaille selon des normes d'assurance qualité ISO 9000, la certification formelle étant, quant à elle, particulièrement recommandée.

L'enseignant joindra à son offre un Plan Qualité spécifique pour assurer RENAULT de sa capacité à fournir les produits finis et les pièces détachées conformes aux exigences contractuelles, dans les délais impartis. Il demandera à ses sous-traitants fabricants d'agir également de la sorte.

Les procédures appliquées doivent permettre :

- De s'assurer que les pièces et produits achetés, fabriqués et fournis ne seront ni utilisés, ni livrés avant qu'ils ne soient contrôlés et reconnus conformes.
- Des procédures devront être prévues pour la recherche des causes des non-conformités et permettre d'apporter des solutions durables et généralisables pour y remédier et en éviter le renouvellement.
Ces opérations seront consignées sur des documents appropriés et avoir l'agrément de RENAULT avant d'être généralisées.
- De suivre, au moyen d'indicateurs (incidents, réclamations, ...), de contrôle, d'Audit, l'évolution de la qualité des produits et des services de dépose et pose.
Ce suivi devra déboucher sur des actions préventives ou correctives ; elles devront avoir l'agrément de RENAULT avant d'être appliquées.

1.5 LE RESPECT DES MESSAGES ET DES COULEURS

Les visuels devront être conformes aux images formelles de ce document.

Toutes les teintes sont en finition satiné 40 % sauf indication précise contraire. Le respect des couleurs devra faire l'objet d'une attention particulière.

Le respect de tolérances sur le L.a.b. est demandé.

prescriptions techniques générales

2.1.1 NORMES TECHNIQUES GÉNÉRALES

Le référentiel de conception et de réalisation à suivre sera, à minima, celui imposé par les normes Eurocode.

La réglementation relative aux dimensionnements des structures en vigueur dans chacun des pays devra être respectée en tenant compte des conditions climatiques.

Les obligations de résultats suivantes sont exigées :

- Sous l'effet de leur poids propre, les matériels doivent apparaître parfaitement horizontaux et verticaux.
- Le parallélisme entre les éléments séparés doit être respecté.
- Sous l'effet d'un vent normal (Cf. NV65 et NF EN1991-1-4 (Eurocode 1)), la flèche admissible entre la fixation et le point le plus éloigné de la fixation (cote « d »), n'excèdera pas $d/100$.

2.1.2 CONDITIONS CLIMATIQUES

Les charges de vent à prendre en compte pour le dimensionnement des structures est celui des règles Eurocode 1 (EN 1991-1-3): zones 4 (28 m/s), rugosité IIIb, coefficient de force égal à 1,80.

Toute structure située dans une zone géographique défavorable vis-à-vis de ce cas de charge devra faire l'objet d'un dimensionnement particulier afin de respecter les normes en vigueur.

2.1.3 REGLES DE CONSTRUCTION

2.1.3.1 STRUCTURES EN ALUMINIUM

Règles de conception et de calcul des charpentes en alliages d'aluminium - DTU dernière édition (actuellement juillet 1976). Norme applicable pour la réalisation des structures : NF EN 1090-2 et Eurocode 9.

2.1.3.2 STRUCTURES ACIER

Règles de calcul des constructions en acier CM 66 - dernière édition.

Norme applicable pour la réalisation des structures : EN 1093 et Eurocode 3.

2.1.3.3 MASSIFS BÉTON

Les massifs seront du type « poids » avec ferrailage minimum. Le béton à mettre en œuvre devra être un CPA dosé à 400 kg/m³ (s' 28=300 bars - s28=25 bars).

2.1.3.4 CALCULS DES ÉLÉMENTS PLASTIQUES

Adapter les règles du CM 66 en utilisant un coefficient de sécurité de 2 sur les contraintes.

2.1.4 MATERIAUX

2.1.4.1 GÉNÉRALITÉS

Les matériaux utilisés seront tous de premier choix et conviendront à l'usage pour lequel ils ont été prévus, ils seront mis en œuvre en tenant compte des règles de l'art inhérentes à la profession et dans le respect des normes et règlements en vigueur en France et dans les Pays auxquels ils sont destinés.

Les matériaux mis en œuvre ne présenteront aucun défaut susceptible de compromettre la durabilité des ouvrages. Les matériels devront être d'un nettoyage, d'une maintenance et d'un entretien aisés.

Les matériaux seront capables de résister aux conditions climatiques sévères telles que la pluie, la neige, la grêle, la condensation, la poussière, et le brouillard salin.

Le fonctionnement devra être assuré entre - 20 et + 80 °C.

prescriptions techniques générales

2.1.4.2 ACIERS

Les aciers seront soit « finis à chaud » selon NF EN 10210 ou « finis à froid » selon NF EN 10219-1 et 2. La qualité des aciers sera mentionnée sur les plans d'exécution et il va sans dire qu'il sera tenu compte des propriétés mécaniques des différents types d'aciers pour les calculs de stabilité.

Tous les éléments seront façonnés sous abri couvert.

Après usinage, soudures, percements, entailles,... Les éléments seront préparés avant le traitement anticorrosion : brossage des soudures, ébavurage soigné, nettoyage, grenailage et sablage.

Le traitement anticorrosion sera réalisé par galvanisation à chaud minimum 80 µm devra assurer une protection sans défaillance pendant la durée minimale de la garantie décennale.

Aucun usinage ne pourra être réalisé après traitement anticorrosion des pièces.

Toute la visserie et la quincaillerie (y compris les charnières) seront en acier inox 18/10 (NFE 25.033).

2.1.4.3 ALUMINIUM

La norme de référence est la NF EN 573-1. Les pièces participant à une structure portante seront choisies dans la série « 6000 ». Pour les pièces n'entrant pas dans une structure portante, la série « 1000 » est tolérée.

Les alliages sont soudables.

Les pièces seront soigneusement ébavurées et les soudures seront brossées avant protection éventuelle.

Les parties visibles des matériels seront traitées par l'application d'une peinture suivant une procédure de type « Qualicoat ».

2.1.4.4 PMMA

Le PMMA répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

· Couleur blanc opale (valeurs pour une éprouvette de 3mm d'épaisseur)	Pièces planes avec usinage PMMA « coulé »	Pièces planes sans usinage PMMA « extrudé »
· Résistance à la traction >	75 MPa	70 MPa
· Résistance à la flexion >	130 MPa	120 MPa
· Module de flexion >	3250 MPa	3000 MPa
· Résistance au choc CHARPY lisse >	12 MPa	10 MPa
· Dilatation <	1 mm/1 m/10°C	1 mm/1 m/10°C
· Transmission lumineuse >	50 %	33 %

Les faces thermoformées le seront en PMMA extrudé de couleur blanc diffusant en respectant les paramètres de chauffage des plaques du fabricant.

Lorsque des pièces en PMMA ont une hauteur supérieure à 100 cm, elles devront être suspendues en partie haute par un tasseau en PMMA collé.

L'épaisseur des plaques sera calculée en respectant les normes de résistance à la traction exposées ci-dessus.

2.1.4.5 POLYCARBONATE

Le polycarbonate répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

- Aspect incolore
- Densité : 1,2 g/cm³

prescriptions techniques générales

- Résistance à la traction : 60 MPa
- Dilatation : 0,7 mm/1 m/10° C
- Transmission lumineuse : 90%

2.1.4.6 MOUSSE EXPANSÉE

Les caractéristiques suivantes devront être respectées :

- Matière : PVC blanc 9010
- Densité : > 50 g/cm³
- Stabilisé aux UV : 14 MPa
- Dureté shore : D > 75
- Dilatation : < 1 mm/1 m/10° C

2.1.4.7 PEINTURE

Les pièces peintes doivent présenter un aspect régulier sur toute leur surface.

Des défauts comme pores, fissures, grains de poussières, coulures de peinture ou ondulations ne sont pas tolérés.

Les échantillons de pièces brutes peintes seront testés et acceptés par RENAULT, après avoir subi les tests suivants auprès d'un organisme certifié :

- Couleur après un test LAB avec colorimètre MINOLTA 508 D avec illuminant D65 et observateur à 10° et composante spéculaire inclus (les tolérances dans l'espace CIELAB sont L +/- 1, a +/- 1,5, b +/- 1,5).
- Brillance à 40 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.
- Brillance à 60 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.

- Adhérence : tenue au quadrillage.
Classification 1, selon P UW 150 1. Norme NF T 30038

- Solidité de la teinte :
QUV suivant NF T 30036 après 200 heures d'exposition.

Des échantillons de chacun des éléments seront fournis, sur demande, à RENAULT pour contrôle.

2.1.5 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Les ensembles disposants d'équipements électriques devront être conformes aux « exigences essentielles » en matière de sécurité de l'Union Européenne. Dans ce cadre, le fournisseur fera établir un certificat (par type d'équipement) qui devra mentionner sans ambiguïté la conformité des ensembles et donc des composants :

- aux exigences en matière de sécurité, de protection des utilisateurs et de toutes autres personnes (directive 73/23/CEE sans seuil inférieur de tension)
- aux exigences en matière de compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE).

La plaque signalétique de chaque matériel devra mentionner le marquage CE indiquant la conformité à ces exigences.

La réglementation relative aux enseignes en basse tension en vigueur dans chacun des pays devra être respectée.

En outre les prescriptions suivantes seront respectées :

Les équipements électriques seront en conformité avec les normes en vigueur des séries NFC 15-100, NFC 20-010 et NFC 20-030, NFC 71, NFC 32 pour la France et la norme internationale IEC 60364

prescriptions techniques générales

Ceci concerne notamment :

- Les installations électriques de première catégorie et les installations d'enseignes lumineuses de basse tension.
- Le comportement au feu des matériels électriques et le degré de protection procuré par les enveloppes,
- Les câbles de basse tension souples et rigides.

En outre, les équipements seront conformes aux réglementations de déparasitage en zone d'habitation et seront donc livrés déparasités.

2.1.5.1 INDICE DE PROTECTION IP

Le degré de protection de l'ensemble du matériel électrique sera au minimum IP 44-D.

2.1.5.2 PROTECTION CONTRE LES CHOCS ÉLECTRIQUES

L'ensemble du matériel sera de « classe 1 ».

2.1.5.3 FIXATIONS

Les convertisseurs seront placés dans des zones non soumises à la stagnation d'eau.

Les câbles et les gaines seront fixés aux structures tous les 50 cm.

2.1.5.4 PASSAGES DE CÂBLES

Chaque passage de câble ou de gaine au travers d'une partie métallique sera assuré par un presse-étoupe.

Une boîte de raccordement étanche IP44 en plastique sera prévue à l'entrée de chaque ensemble. Cette boîte sera équipée d'une broche de raccordement 5 entrées pouvant

recevoir du 4 mm.

Toutes les boîtes de raccordement auront un repérage P1+P2+P3+T+N.

2.1.5.5 LEDs

Les LED blanches utilisées auront les caractéristiques suivantes :

- Durée de vie : 50.000 heures pour une perte de flux initial de 50 % à l'issue de la période
- Garantie minimale 5 ans pour un fonctionnement de 10 heures/jour avec une perte de flux maximale de 20 %
- La température de fonctionnement des LED : - 20° C et +50 °C.
- Indice de protection minimale : IP 67
- Les LED employées devront être conformes aux normes internationales IEC 62504 TS Ed. 1, IEC 61231, IEC 62560 Ed 1, IEC 62031 LED module safety, IEC 61347-2-13 LED control gear.

2.1.5.6 CONVERTISSEURS

Les convertisseurs d'alimentation des LED auront les caractéristiques suivantes :

- Large plage de tension d'alimentation (100 à 300 volts)
- Protection réversible contre l'élévation de la température et la surcharge
- Protection contre les court-circuits avec redémarrage automatique
- Indice de protection minimale : IP 67
- Fonctionnement conforme à : EN 55015, EN 61000-3-2, EN 61547, EN 61558-2-17

prescriptions techniques générales

2.1.6 VISSERIE ET QUINCAILLERIE

Toute la visserie et quincaillerie utilisées sont en acier inoxydable (non aimantable).

Les rivets « pop » en aluminium sont acceptés dans la mesure où les tiges aciers sont systématiquement retirées.

Pour le soudage, les fils et électrodes sont conformes à la NF 81.830.

2.1.7 ANCRAGES ET FIXATIONS

Les plinthes de tous les équipements doivent être parfaitement démontables sans avoir à enlever un autre élément de l'ensemble. Les plinthes doivent cacher les platines ou les fixations. Les platines doivent être facilement accessibles lorsque les plinthes sont enlevées.

Pour chacun des ensembles nécessitant un massif de fondation ou une fixation sur une structure tierce, l'enseignant fournira les éléments de fixation nécessaires ainsi que les conditions de calcul de ceux-ci (conditions de vent et méthodes de calcul).

2.1.8 PLAQUE D'IDENTIFICATION

Chaque produit fini fera l'objet d'un marquage par plaque d'identification métallique sur sa structure et comportera au minimum les indications suivantes :

- Nom de l'enseignant
- Code du produit et le lot
- Le mois et l'année de fabrication
- Le marquage CE s'il est lumineux.

2.1.9 STOCKAGE

Les produits finis seront stockés dans un local sec et ventilé. Les accès aux contrôleurs RENAULT seront possibles à chaque instant.

prescriptions techniques générales

2.2. GARANTIES

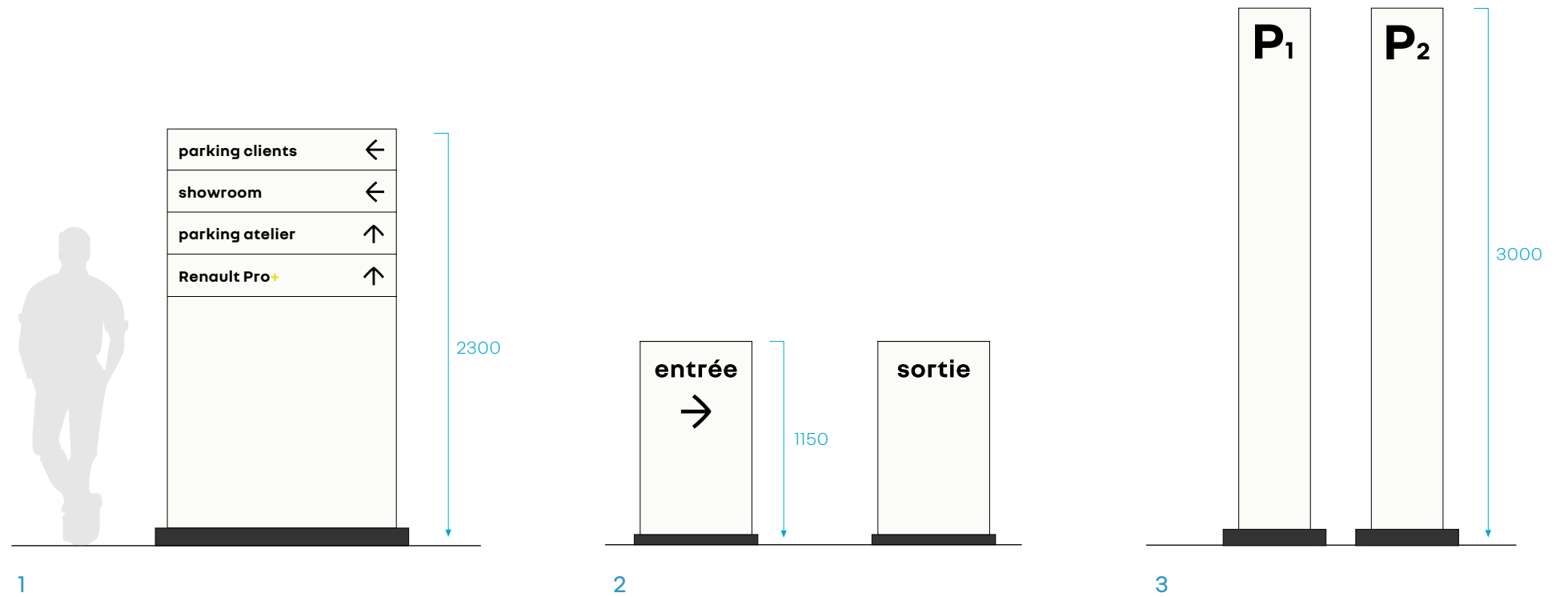
Les fournisseurs s'engagent à garantir leurs produits selon les conditions ci-dessous :

- Garantie de 2 ans sur l'installation contre défaut et malfaçon,
- Garantie de 5 ans sur le matériel électrique dont LED et convertisseurs,
- Garantie de 5 ans sur les adhésifs,
- Garantie de 5 ans sur les impressions numériques (traitement anti UV),
- Garantie de 5 ans sur les tôles laquées en atelier,
- Garantie de 5 ans sur les losanges chromés,
- Garantie de 10 ans sur les tôles et profilés prélaqués par aluminier,
- Garantie de 10 ans sur les structures internes,
- Garantie de 10 ans sur les faces acryliques PMMA.

2

remarques générales

2.1 famille d'éléments



la signalétique directionnelle

La signalétique directionnelle est implantée de manière à baliser le parcours client depuis les abords du site jusqu'aux espaces d'accueil des clients.

Elle utilise les éléments suivants :

- 1 Panneaux directionnels,
- 2 Panneaux entrée-sortie,
- 3 Panneaux de parking.

2.2 couleurs & matériaux



blanc ral 9010 satiné

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée avec 40% de brillance



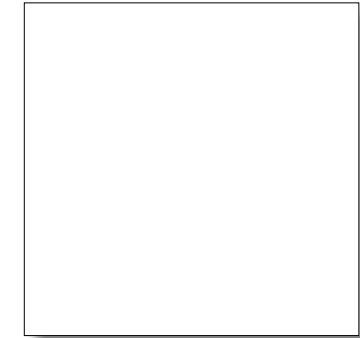
gris foncé équivalent au ral 7021

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée avec 40% de brillance



noir RAL 9005

- adhésif noir satiné ou mat
- pmma noir mat, ép. 3mm, altuglass réf. 121-48000 mono satin



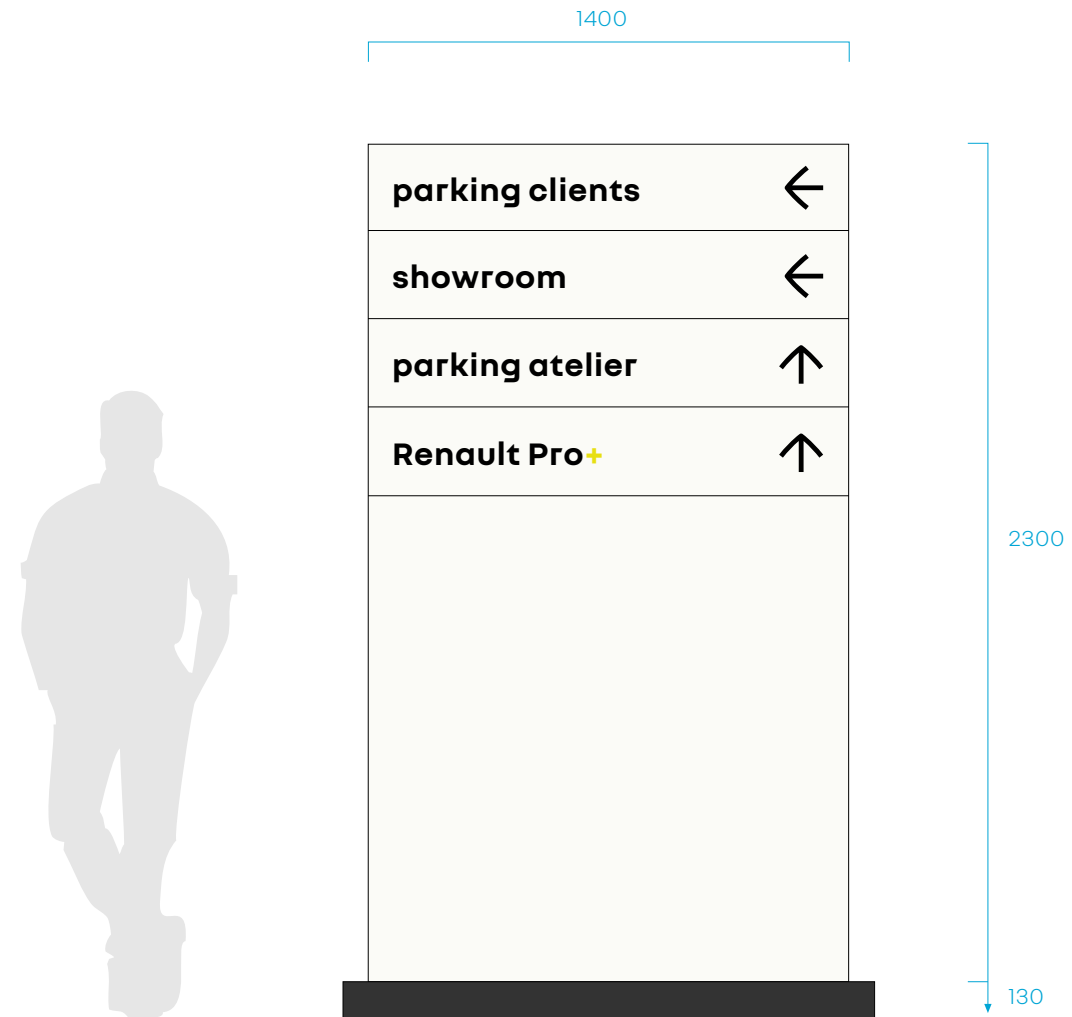
blanc pur

- film adhésif mat
- pmma diffusant à 40% de transmission, ép. 3 millimètres altuglass réf. 100-27000

3

principes techniques
panneaux directionnels

3.1 vue générale

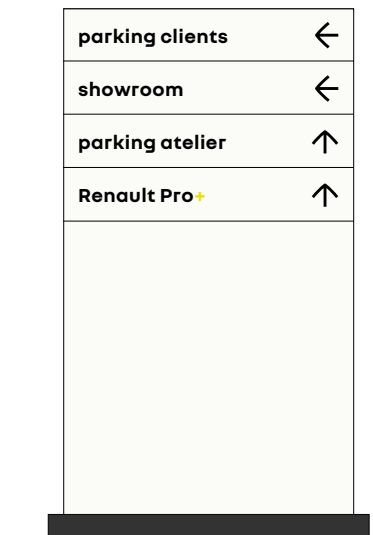
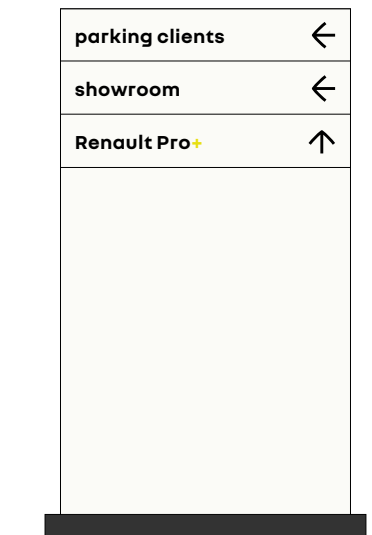
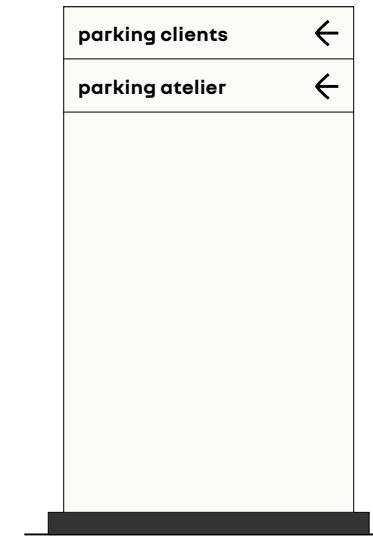
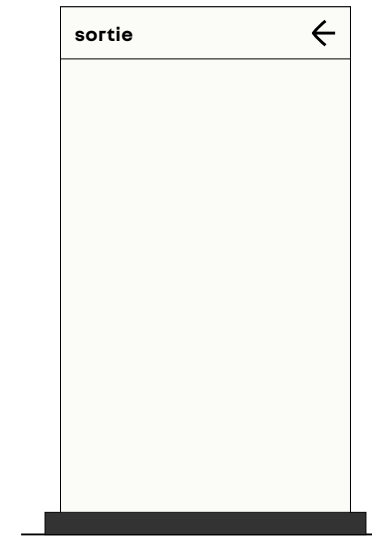


description

Le panneau directionnel est composé de faces en aluminium comportant des textes et des flèches.

La fixation au sol nécessite un massif en béton muni d'un dispositif d'ancrage (tiges d'ancrage ou ancrage chimique).

3.2 adaptations



principe

Les panneaux directionnels ont toujours une hauteur de 2300 mm.

Ils peuvent accueillir jusqu'à 4 textes, au recto et au verso.

3.3 version lumineuse et non-lumineuse

principe

Les panneaux directionnels peuvent être éclairés ou non éclairés selon les besoins.

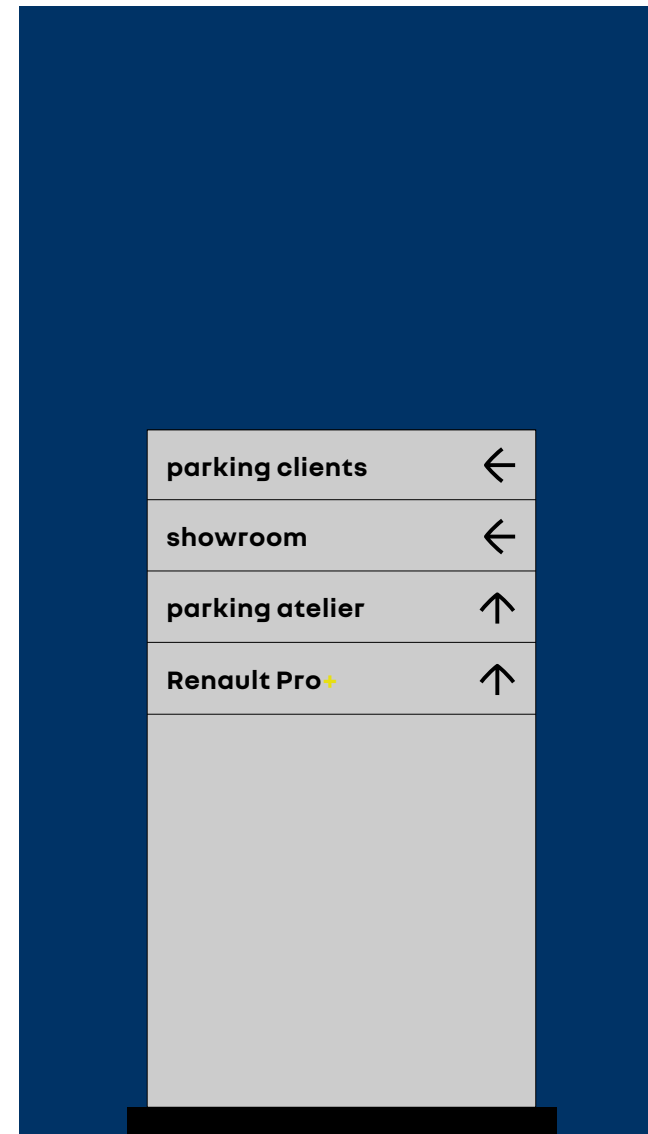
La signalisation directionnelle lumineuse est éclairée des deux côtés. Dans ce cas, le lettrage est en PMMA Black & White (lettrage et flèches). Le PMMA est contrecollé au dos de la face en aluminium.

Les panneaux non éclairés reçoivent une décoration adhésive.

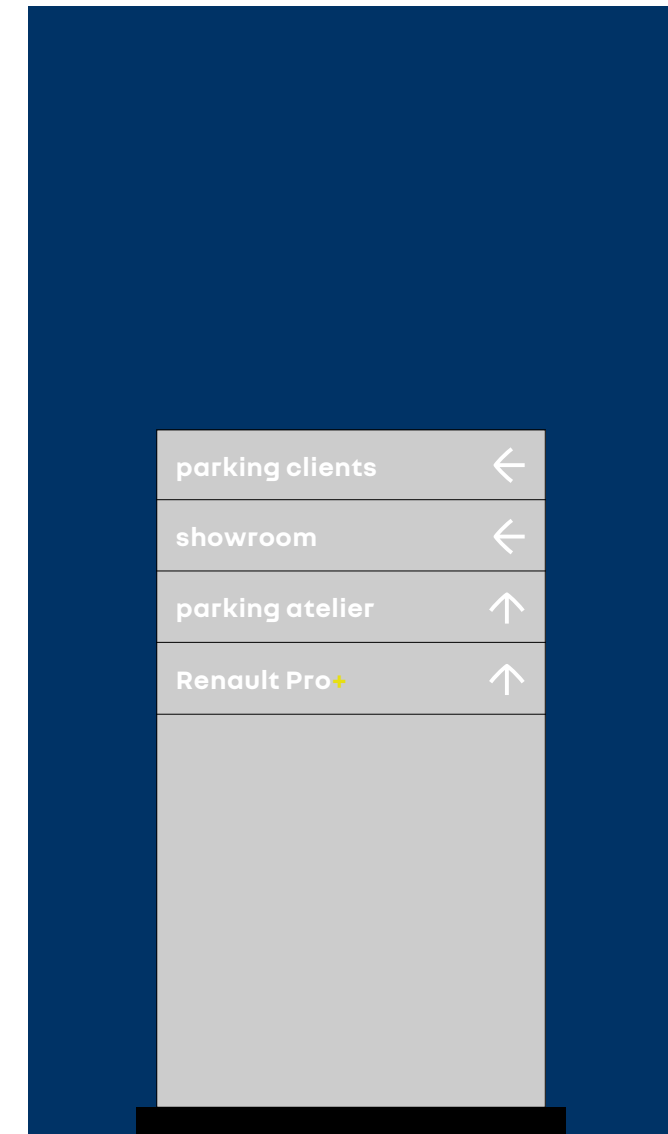
Dans les deux cas, les bandes horizontales sont toujours réalisées en adhésif.

légende

- 1 Panneau directionnel non lumineux
- 2 Panneau directionnel lumineux



1

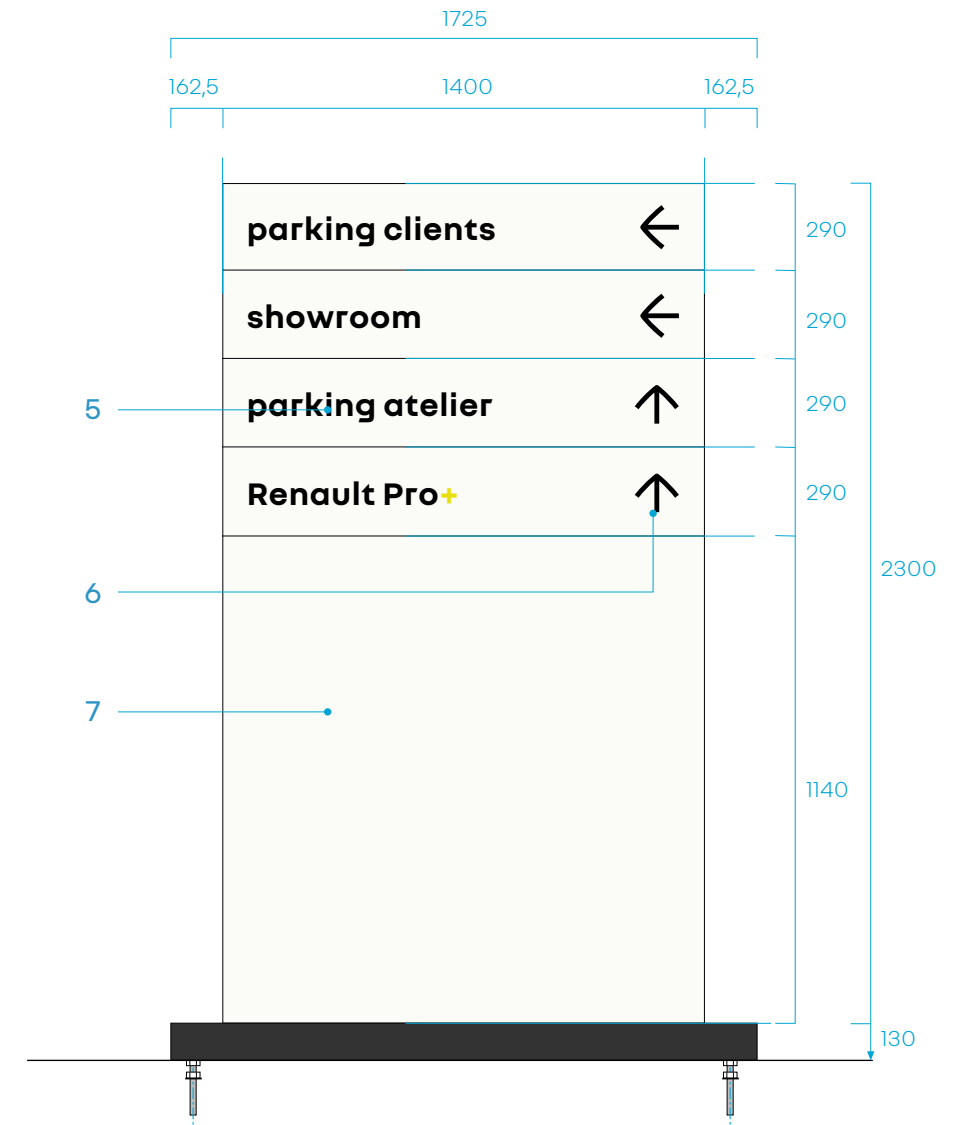
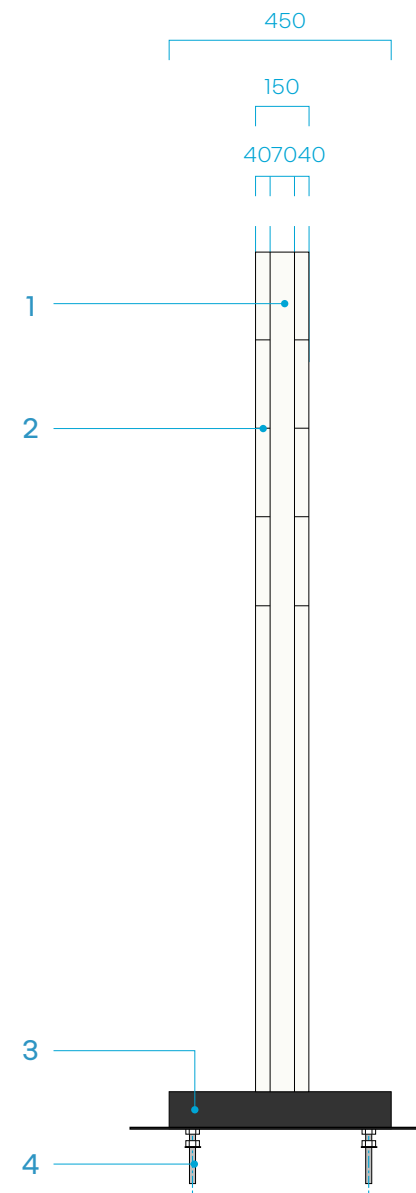


2

3.4 description

légende

- 1 Tôle latérale de fermeture blanc satiné RAL 9010 en tôle d'aluminium prélaqué épaisseur 15/10 mm
- 2 Filet adhésif noir satiné ou mat, ép. 4 millimètres
- 3 Cache-platine, gris foncé RAL 7021 en tôle d'aluminium prélaquée, ép. 15/10 mm
- 4 Platines et renforts pour reprise au sol (encastés dans le sol) galvanisés pour une protection anti-corrossion
- 5 Textes découpés dans la face aluminium prélaqué avec PMMA Black & White contrecollé, ép. 3 mm (ou variante adhésive)
- 6 Flèches découpées dans la tôle aluminium prélaqué avec PMMA Black & White contrecollé, ép. 3 mm (ou variante adhésive)
- 7 Face avant, blanc satiné RAL 9010 en tôle aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm



3.5 tracés des faces

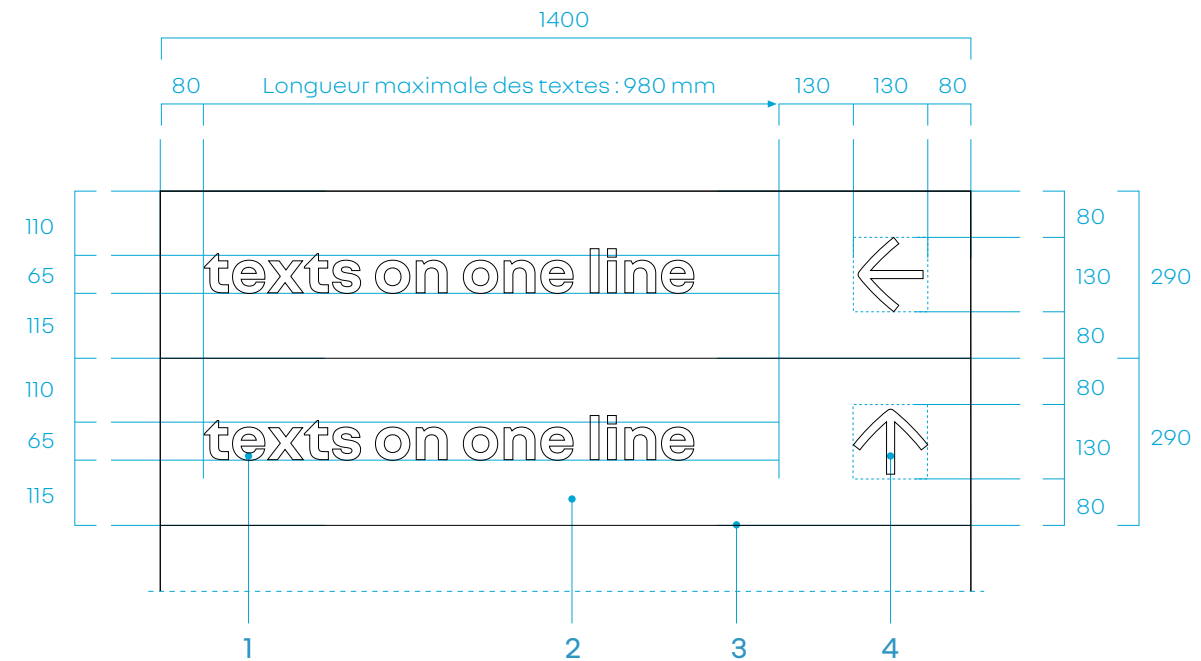
choix des mentions

Pour des raisons de clarté, il est indispensable d'utiliser un nombre limité de messages utiles aux clients pour leurs déplacements sur le site :

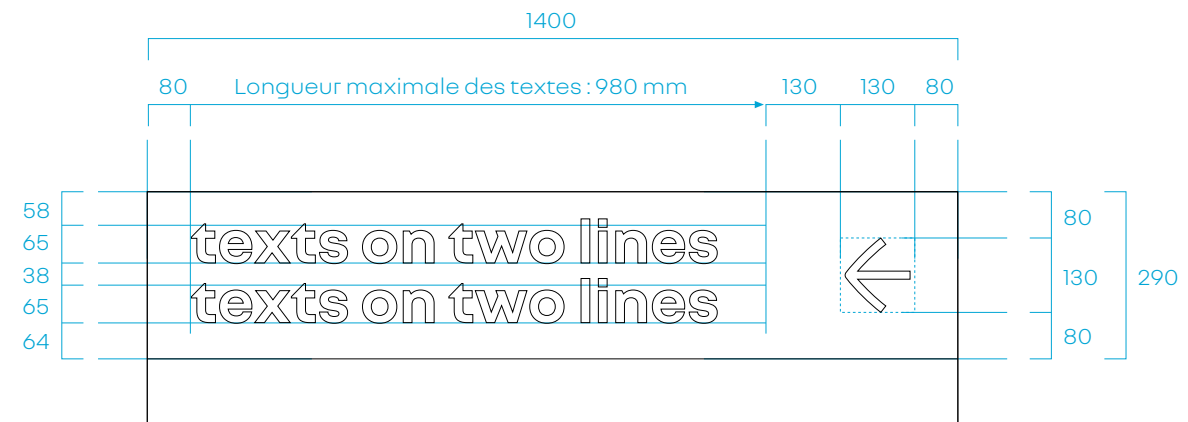
- accueil,
- atelier,
- parking clients,
- parking atelier,
- exposition,
- Renault Pro+,
- sortie.

légende

- 1 Lettrage noir, nouvel'R Bold, aligné à gauche
- 2 Panneau avant blanc
- 3 Filet adhésif, noir, ép. 4 millimètres
- 4 Flèche noire



TRACÉ GÉNÉRAL SUR UNE LIGNE



TRACÉ GÉNÉRAL SUR DEUX LIGNES

3.6 installation sur bloc affleurant ou encastré

principe

Il est préconisé d'implanter l'élément sur un massif béton affleurant pour faciliter les opérations de maintenance en cas de détérioration du panneau directionnel.

Au cas par cas, après évaluation de l'état et de la conformité du massif existant (réutilisation de la génération précédente), il peut être possible de mettre en place le panneau directionnel sur le massif béton par un procédé d'ancrage chimique après sectionnement des ancrages existants.

Dans ce cas, un cache-platine est utilisé pour masquer les points d'ancrage présents sur le massif béton.

légende

A Installation sur bloc affleurant

B Installation sur bloc encastré

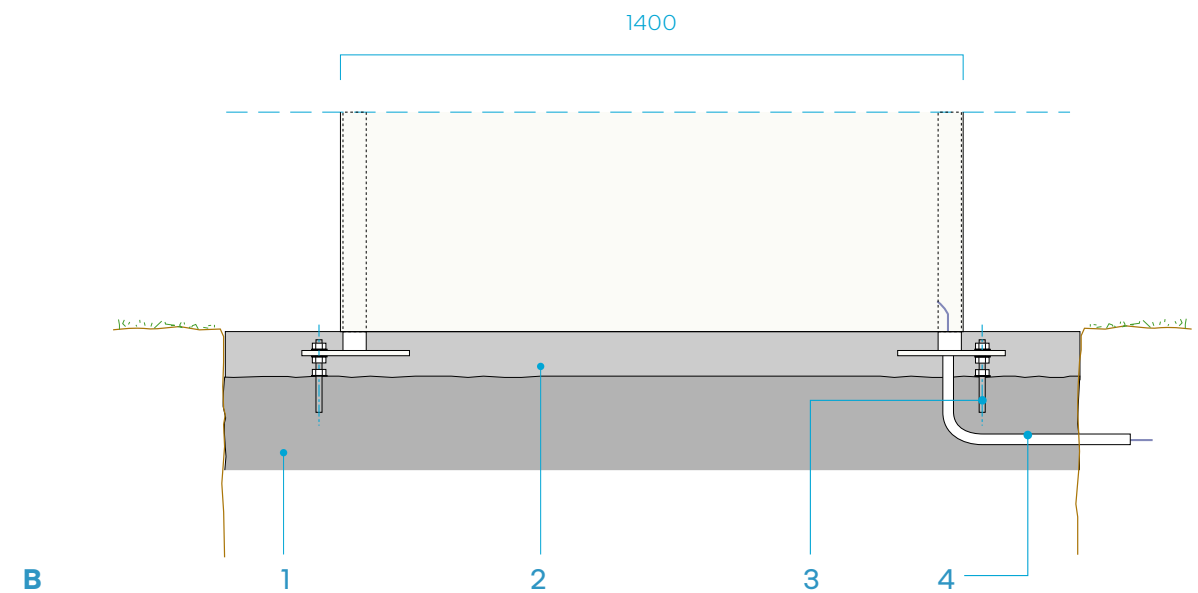
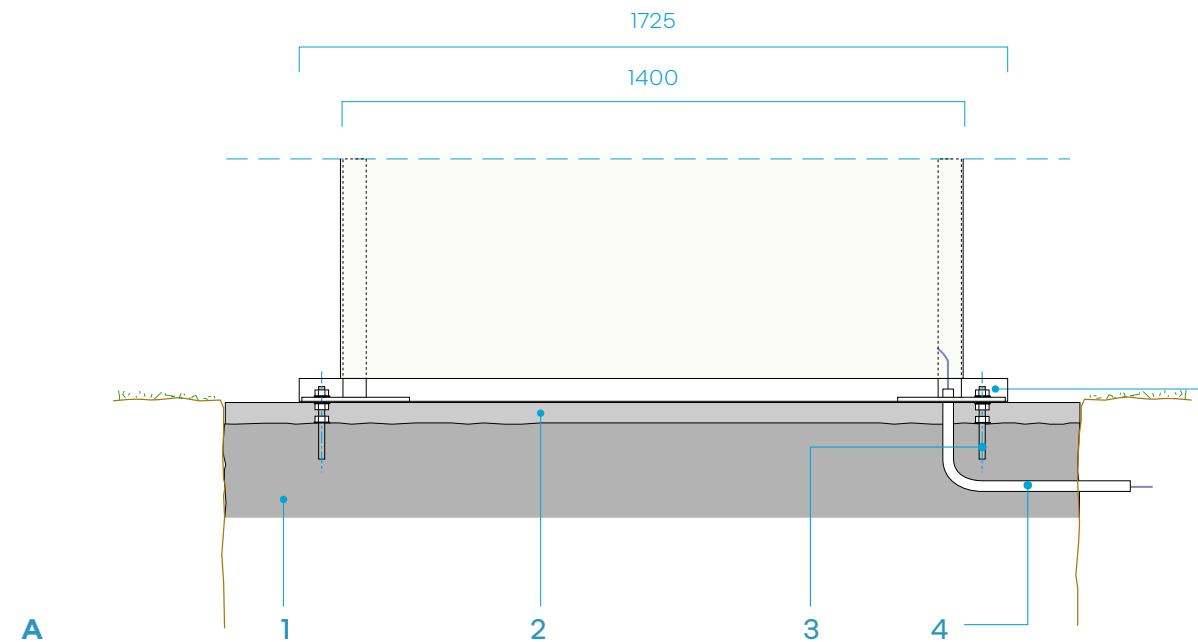
1 Massif béton

2 Réagréage

3 Alimentation

4 Système d'ancrage

5 Cache-platine



3.7 système de fixation

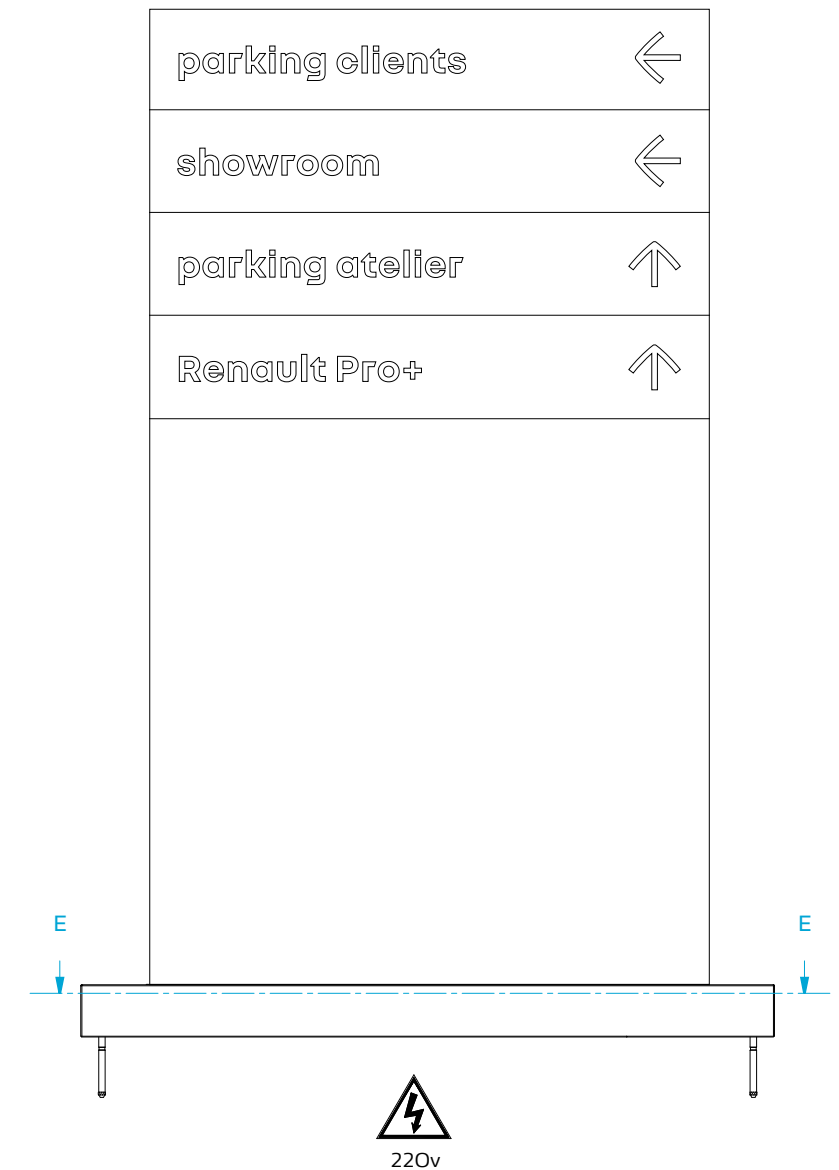
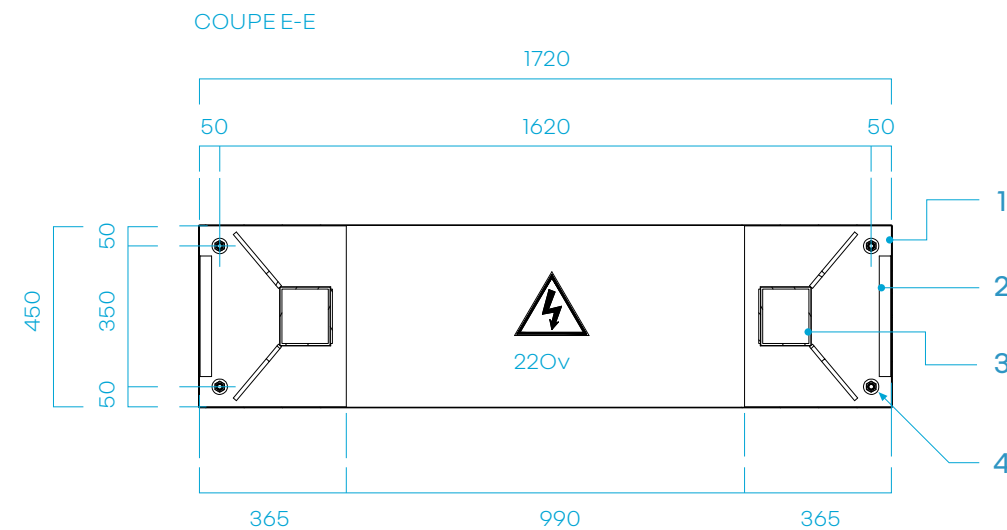
système de fixation au sol

L'élément est ancré au sol par deux platines équipées de 4 chevilles M16.

L'ensemble est recouvert d'un cache-platine permettant l'accès aux fixations afin de faciliter le remplacement en cas de dommage.

légende

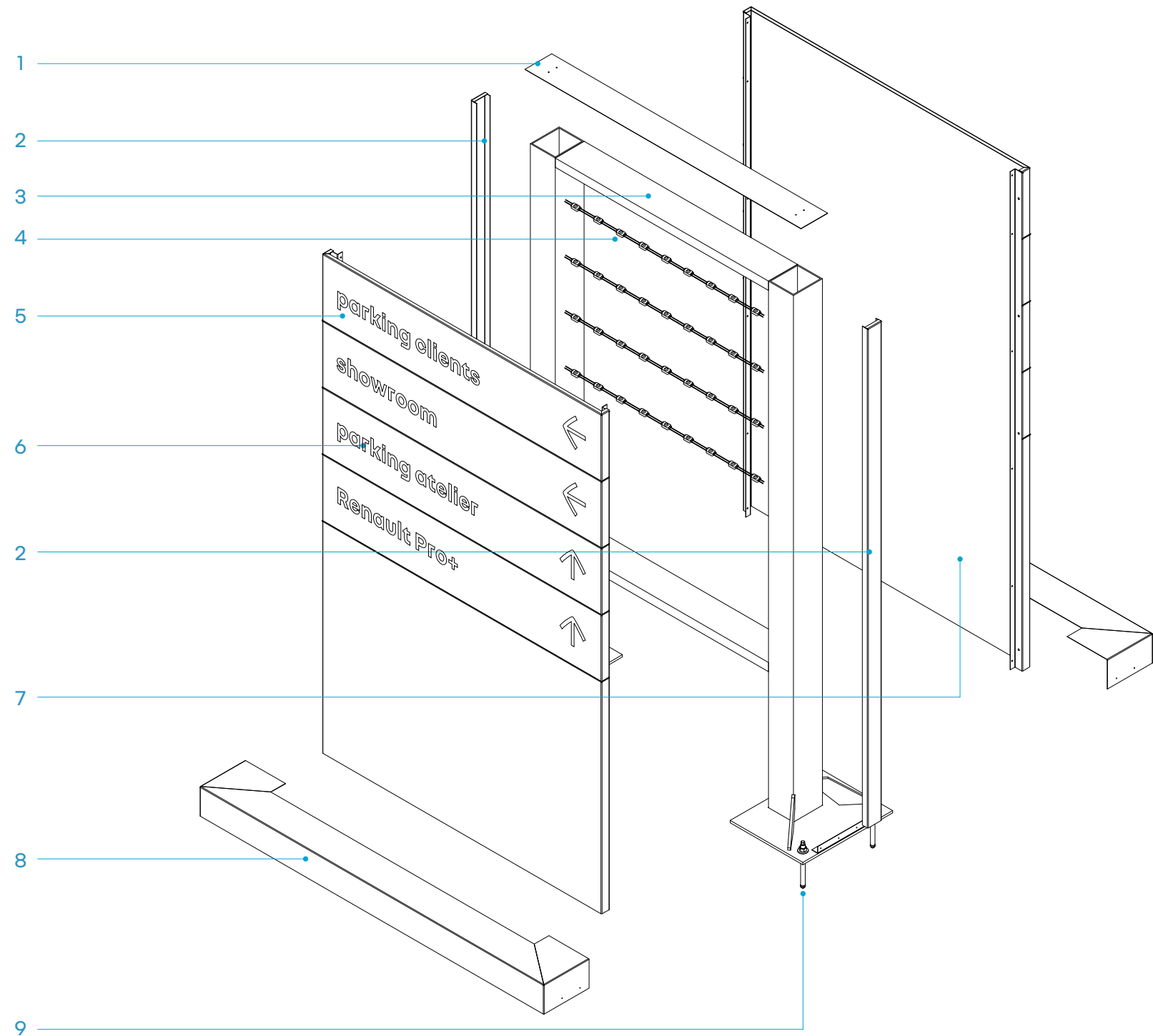
- 1 Platine acier ou aluminium
- 2 Support en aluminium naturel pour la fixation du cache-platine
- 3 Structure centrale
- 4 Ancrage M16



3.8 vue éclatée de principe

légende

- 1 Capot en aluminium de la même couleur que les faces avant et arrière
- 2 Faces latérales en tôle d'aluminium prélaquée de la même couleur que les faces avant et arrière
- 3 Structure en tôle d'aluminium naturel
- 4 Chaîne LED et convertisseur
- 5 Face avant en tôle d'aluminium prélaquée avec bords tombés comportant des découpes intérieures pour éviter les fuites de lumière
- 6 Décoration du panneau avant (PMMA Black & White ou adhésif)
- 7 Face arrière identique à la face avant avec décor (PMMA Black & White ou adhésif)
- 8 Cache-platine en tôle d'aluminium prélaqué gris RAL 7021, composé de 2 demi-coques fixées latéralement par des vis de fixation en inox
- 9 Tôle d'aluminium naturel avec goussets soudés sur la structure verticale



3.9 éclairage

description

Eclairage des faces avant et arrière par des chaînes LED montées perpendiculairement aux panneaux.

Le convertisseur est fixé à la structure de manière à être facilement accessible et à l'abri d'éventuelles infiltrations d'eau.

performances

Chaîne LED avec protection minimale IP65.

Température : 6 500 °K blanc froid.

Luminance minimale : 250 cd/m² pour les parties blanches.

La garantie de tous les systèmes et pièces d'éclairage à LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et d'entretien.

Rendement lumineux réduit de 50 % après 50 000 heures de fonctionnement.

Durée de vie minimum garantie : 50 000 heures

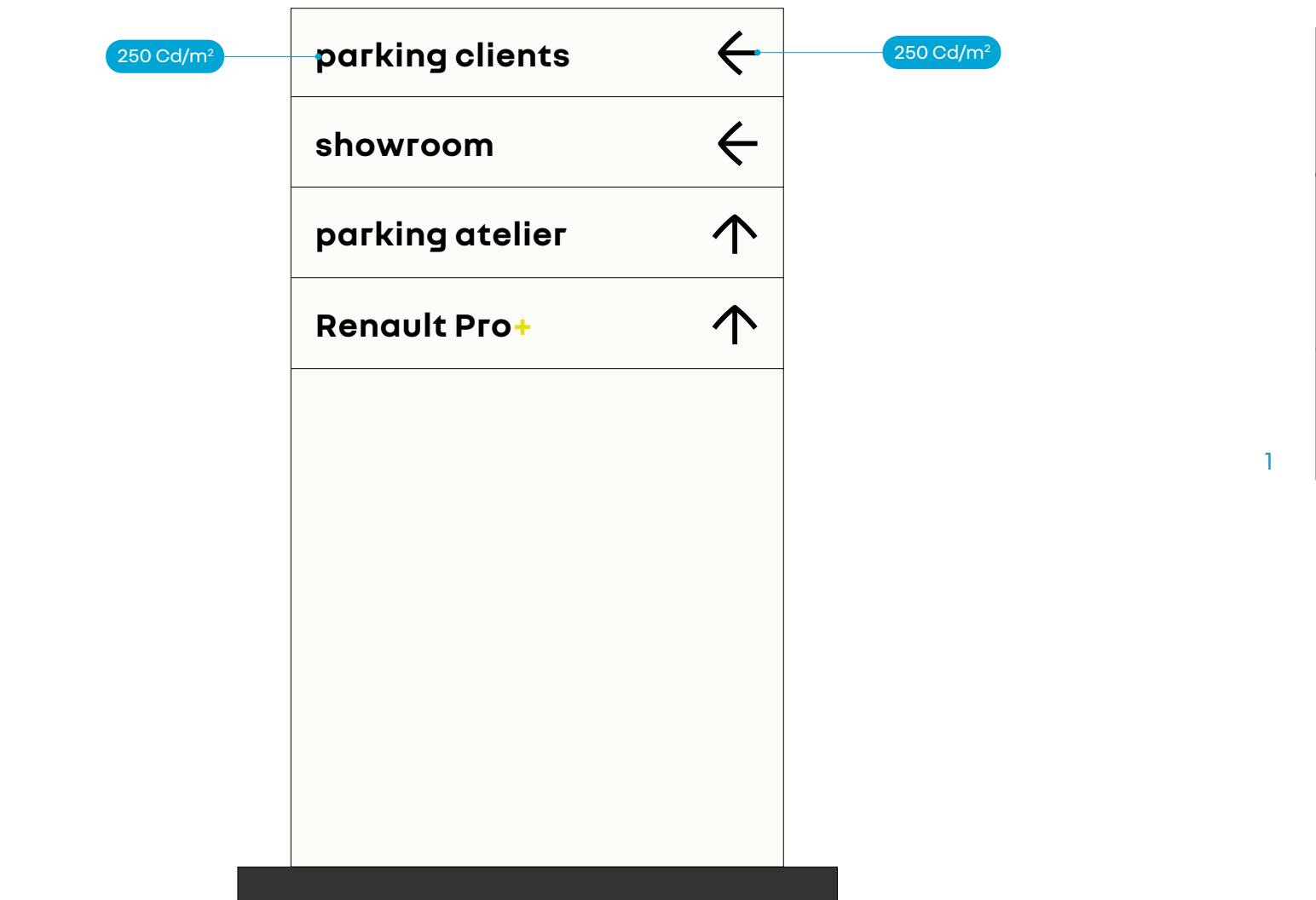
Puissance approximative : 30 watts.

Alimentation : 220 volts

Convertisseur 12 volts à tension constante, protection IP 68.

légende

1 PMMA collé au dos de la face



3.10 principe de retrofit

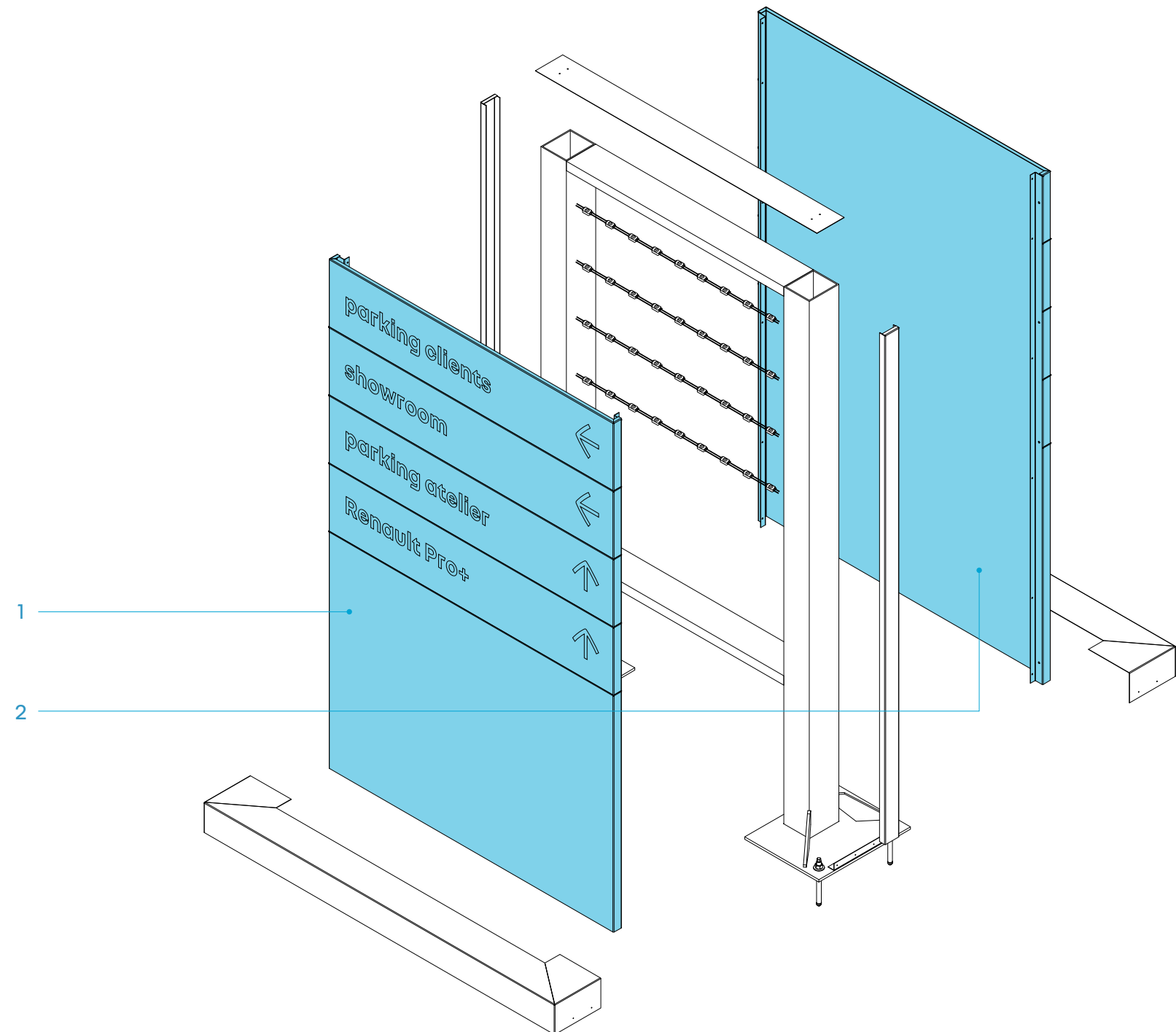
principe

Il est possible de mettre à jour les panneaux directionnels existants.

Pour cela, il faudra démonter les faces avant et arrière et les remplacer sur place par de nouveaux éléments comportant les nouveaux marquages.

légende

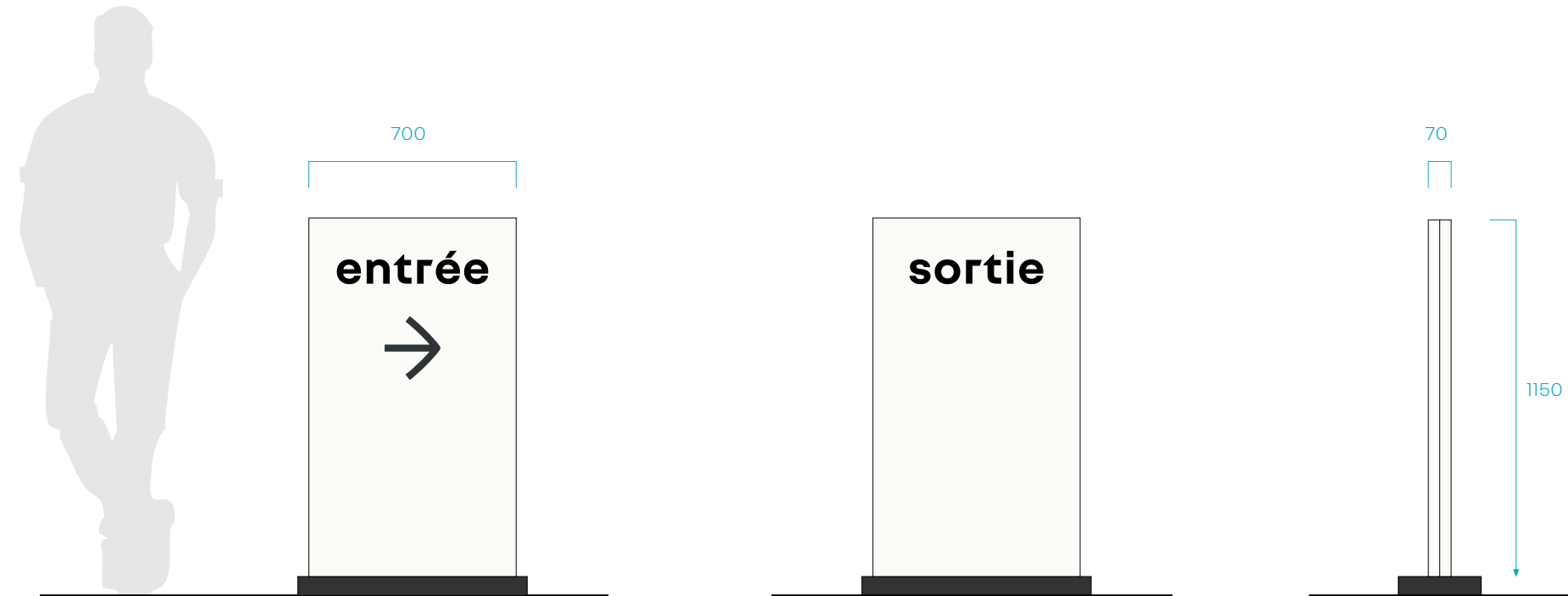
- 1 Face avant en tôle d'aluminium prélaqué avec bords tombés comportant des découpes internes pour prévenir les fuites de lumière
- 2 Face arrière identique à la face avant avec décor (PMMA Black & White ou adhésif)



4

principes techniques
panneaux entrée-sortie

4.1 vue générale



description

Ces éléments sont complémentaires aux panneaux directionnels.

Le panneau "entrée" accueille le client sur le site.

Le panneau "sortie" conclut le parcours des clients.

Ces éléments sont implantés perpendiculairement à la circulation lorsque l'entrée et la sortie sont distinctes.

Ces éléments ne sont pas lumineux.

4.2 description

description

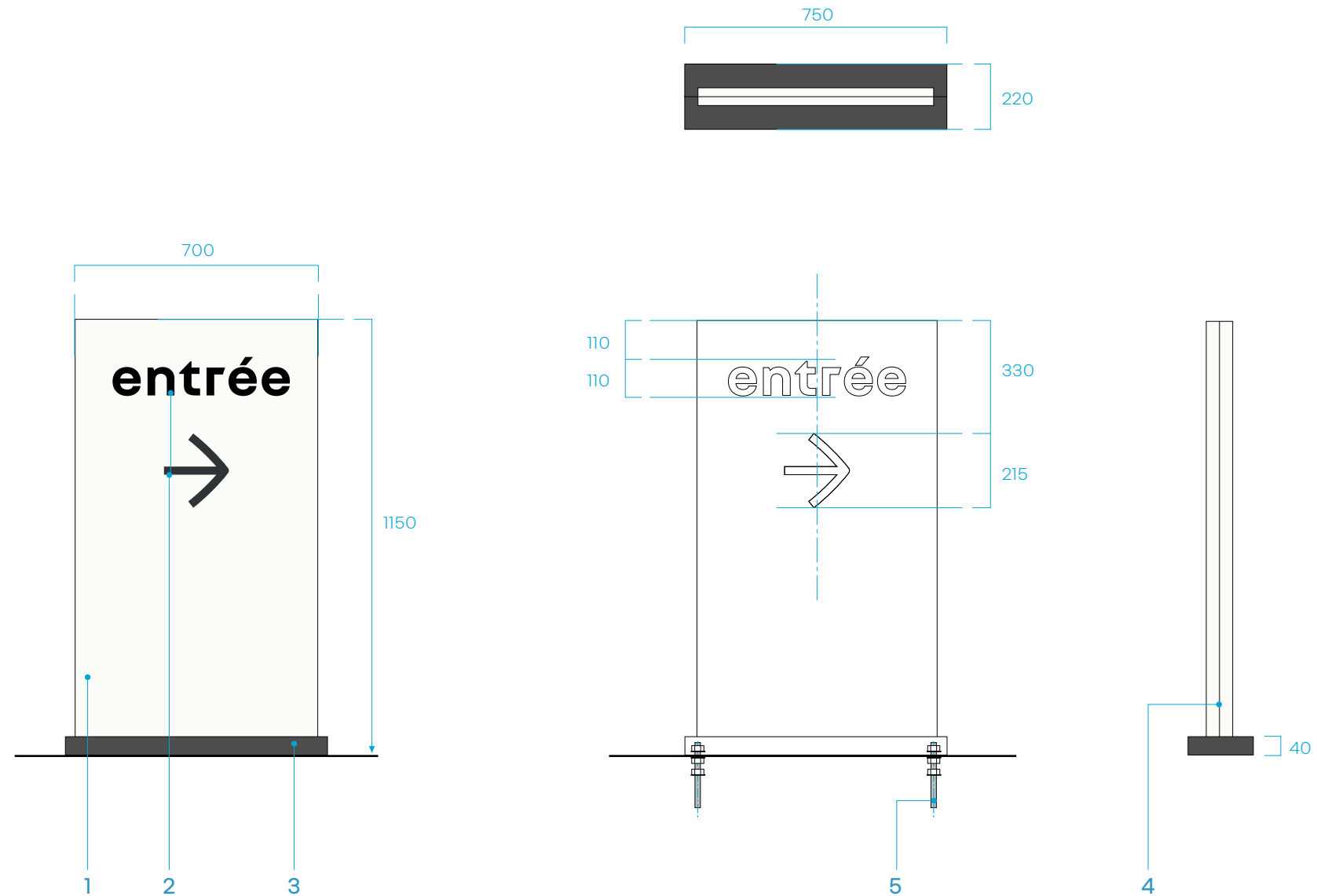
Les éléments entrée-sortie sont composés de deux demi-coques en aluminium avec bords tombés et marquages adhésifs, montées sur un cadre en aluminium.

La finition est réalisée par un cache-platine.

Les faces recto et verso sont identiques.

légende

- 1 Panneau en tôle d'aluminium prélaqué blanc RAL 9010 satiné à 40% de brillance
- 2 Marquages adhésifs noir mat
- 3 Cache-platine en tôle d'aluminium gris foncé prélaqué RAL 7021 satiné à 40% de brillance
- 4 Jonction bord à bord
- 5 Tiges d'ancrage ou ancrage chimique

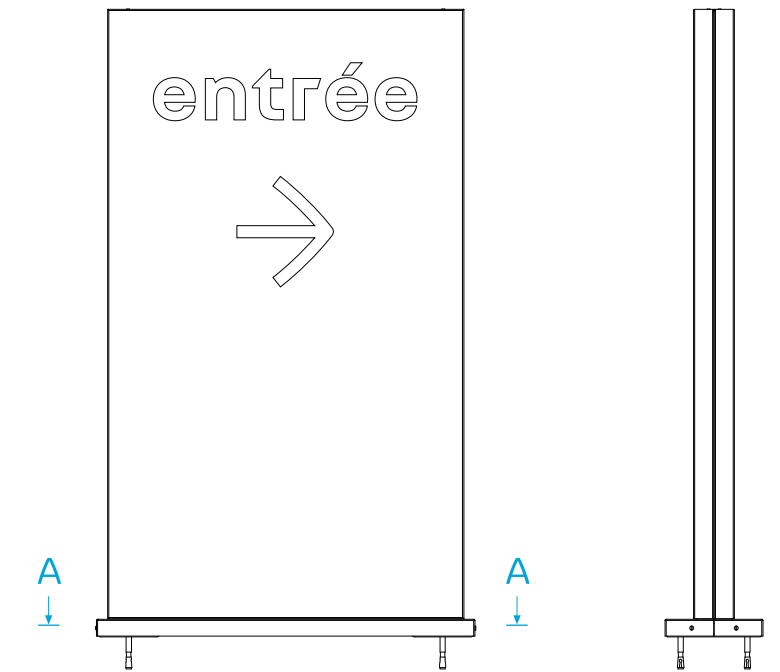
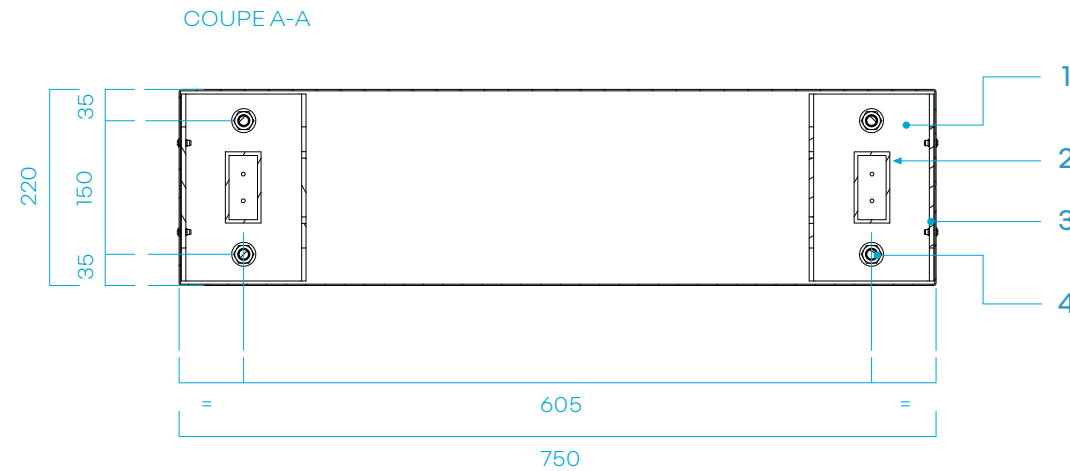


4.3 reprise au sol

systeme de fixation au sol

L'élément est ancré au sol par deux platines équipées de 2 chevilles M12.

L'ensemble est recouvert d'un cache-platine permettant l'accès aux fixations afin de faciliter le remplacement en cas de dommage.



légende

- 1 Platine acier ou aluminium
- 2 Support en aluminium naturel pour la fixation du cache-platine
- 3 Structure centrale
- 4 Ancrage M12

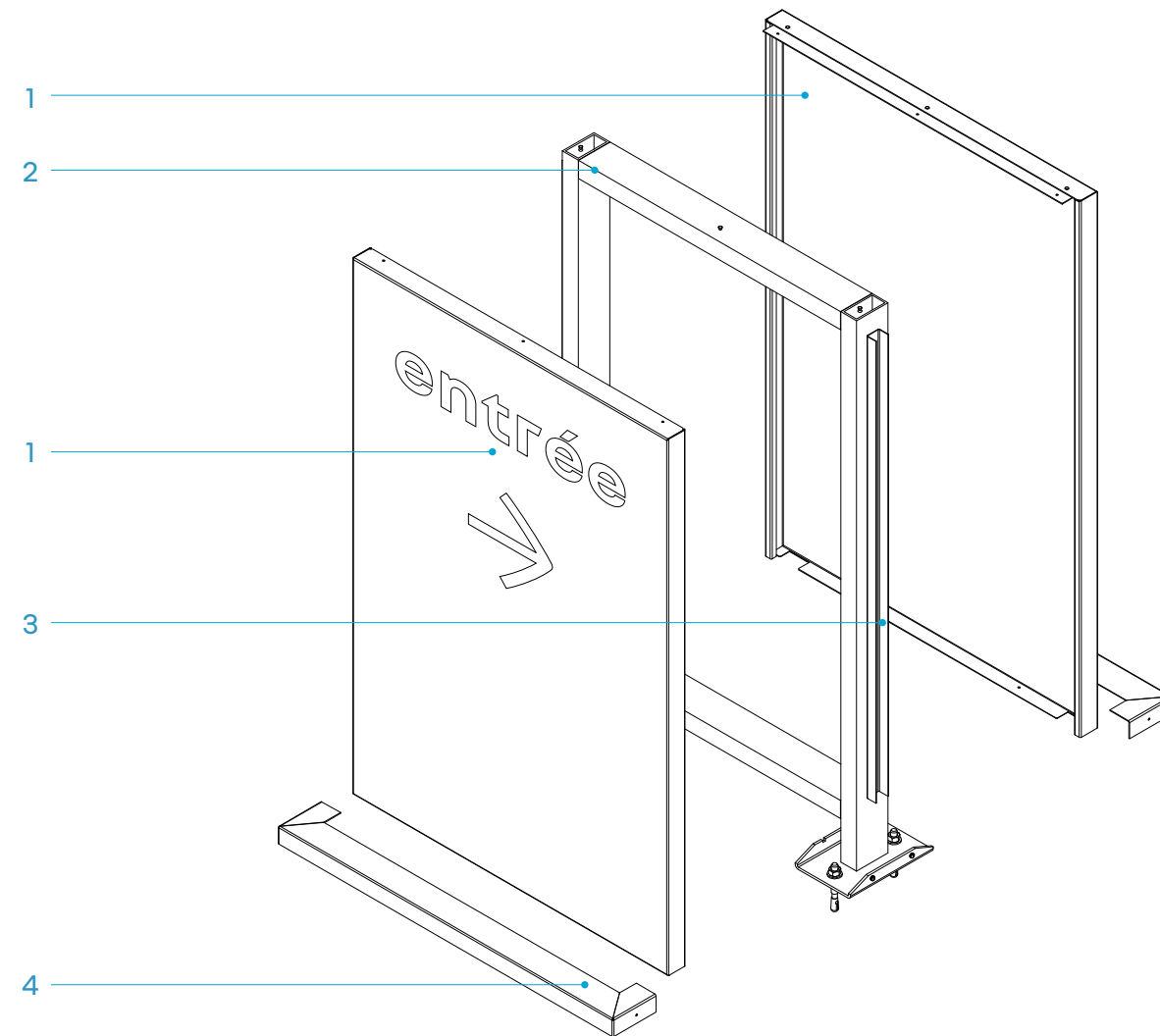
4.4 vue éclatée

principe

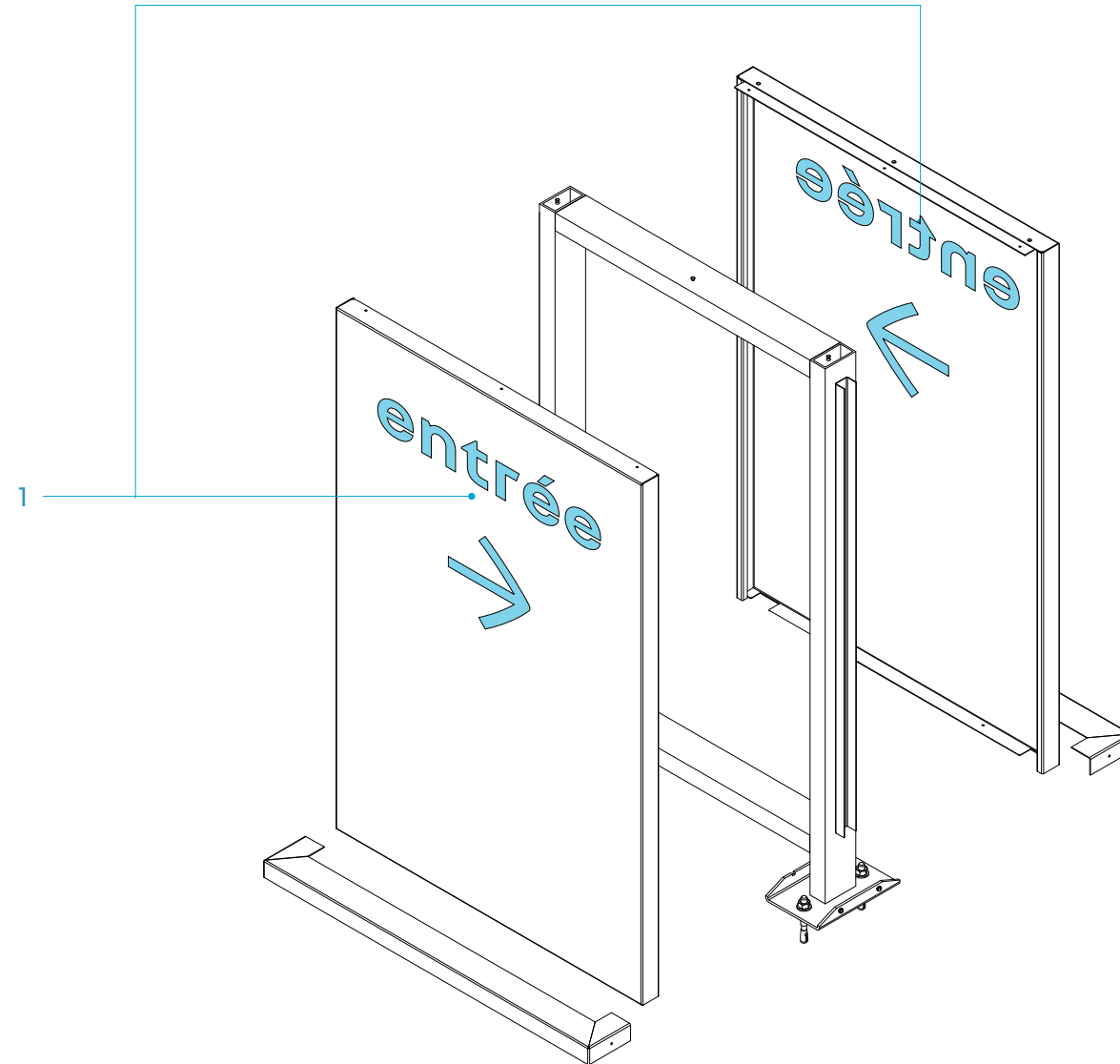
Le dessin ci-contre présente le procédé de fabrication des panneaux d'entrée.

légende

- 1 Panneaux en tôle d'aluminium blanc RAL 9010 satiné à 40% de brillance et décor adhésif noir
- 2 Cadre en aluminium en finition naturelle
- 3 Profilés en aluminium en finition naturelle
- 4 Cache-platine de fixation en tôle d'aluminium gris foncé RAL 7021 avec finition satinée à 40% de brillance



4.5 principe de retrofit



principe

Il est possible de mettre à jour les panneaux entrée-sortie existants.

Pour cela, après lavage de l'enseigne, il faudra déposer et reposer les marquages adhésifs sur les deux faces.

légende

1 Marquages adhésifs noirs

5

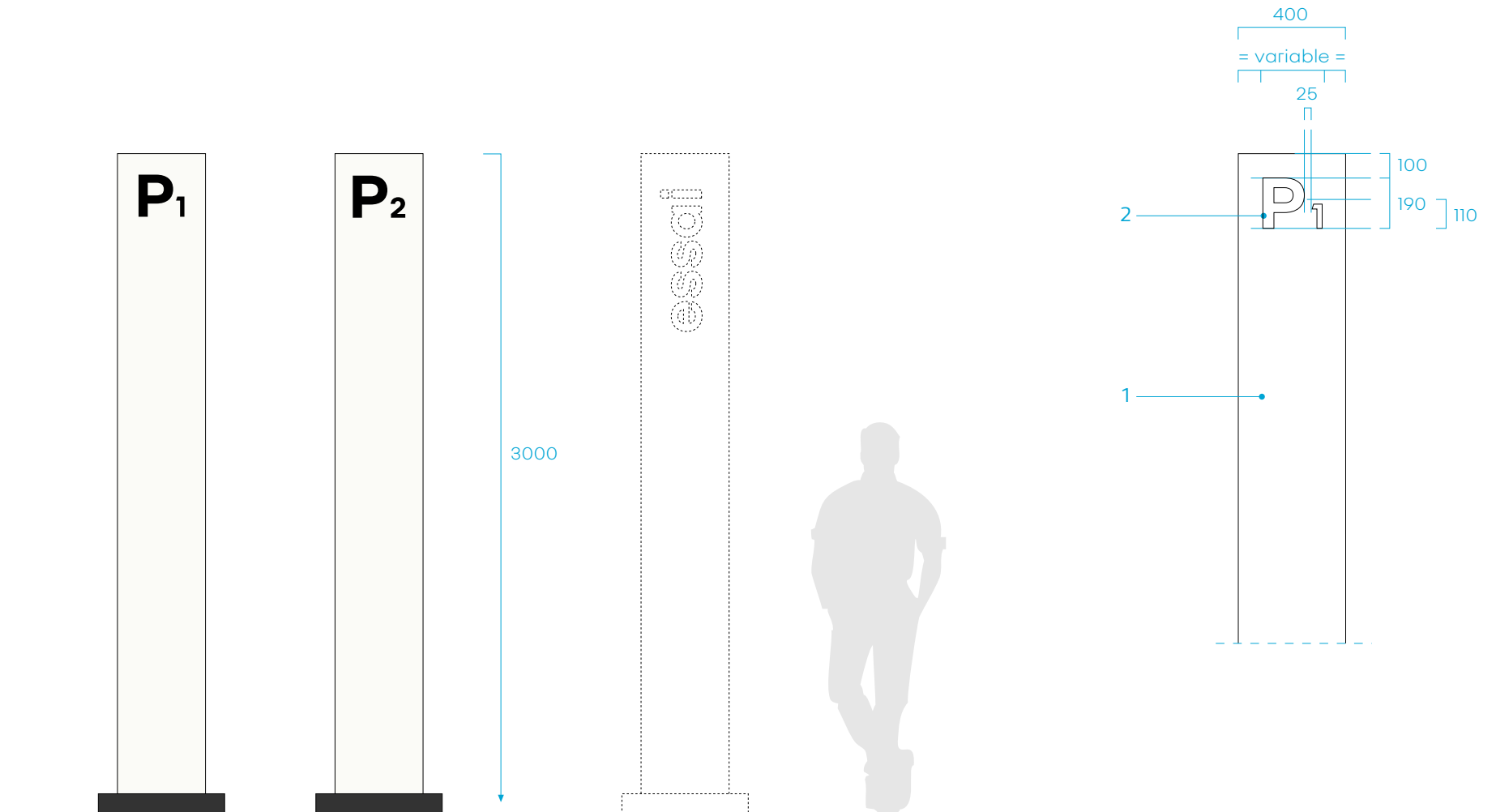
principes techniques panneaux de parking

5.1 vue générale

un composant dérivé du mât de la zone Essai

Le panneau de parking porte en partie haute l'indication « P1 » ou « P2 » (dans certains cas « P3 », ...) permettant de distinguer le parking clients du showroom de celui dédié à l'atelier.

Le panneau de parking a un fond blanc et mesure 3 m de haut.



légende

- 1 Panneau en tôle d'aluminium prélaqué blanc RAL 9010 satiné
- 2 Marquages adhésifs noir mat, typographie nouvel'R Bold, alignés en pied

5.2 description

description

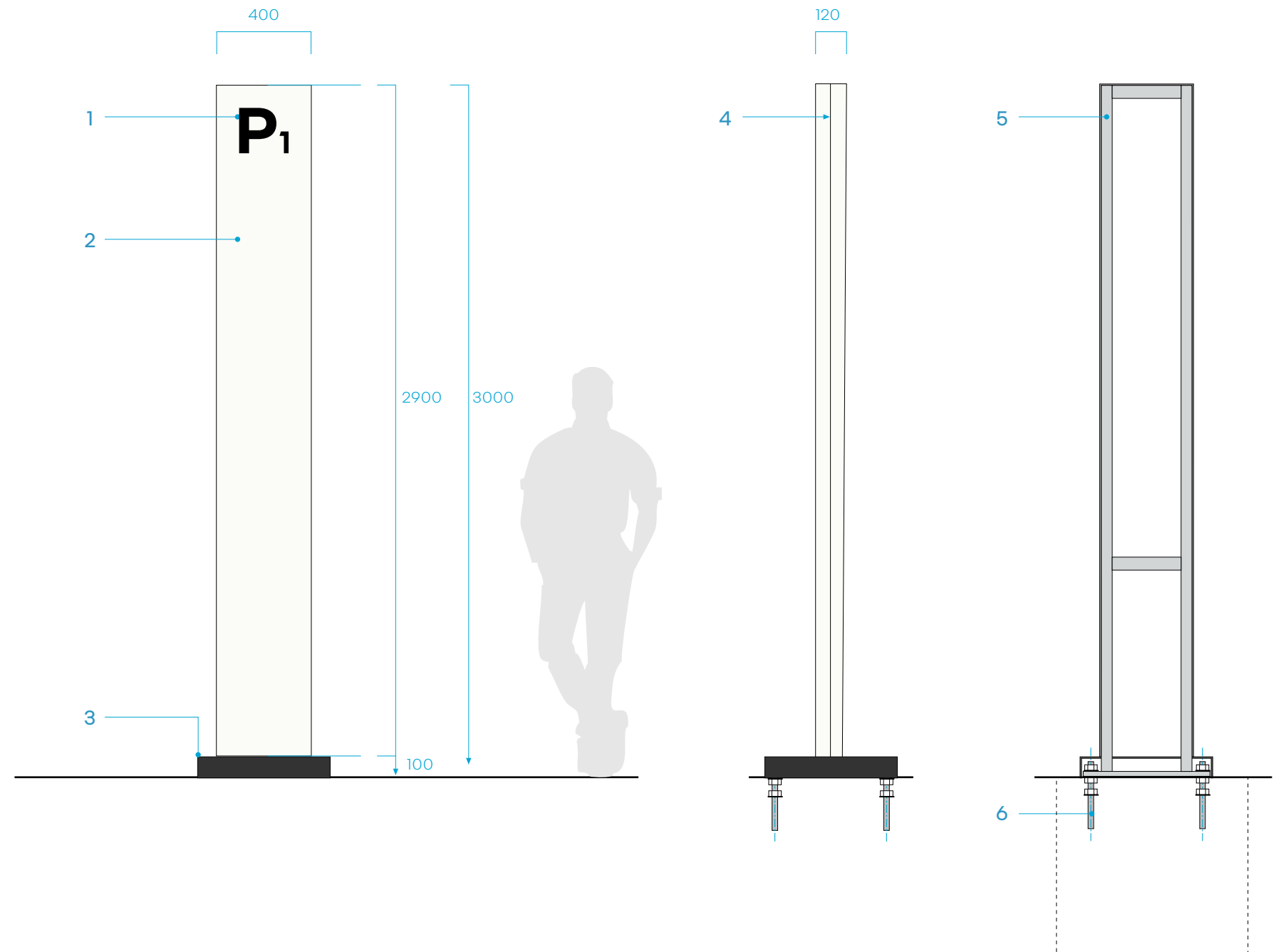
Les panneaux de parking sont composés de deux demi-coques en aluminium avec bords tombés et marquages adhésifs, montées sur un cadre en aluminium.

La finition est complétée par un cache-platine.

Recto et verso sont identiques.

légende

- 1 Marquages adhésifs noir mat
- 2 Panneau en tôle d'aluminium prélaqué blanc RAL 9010 satiné à 40% brillance
- 3 Cache-platine en tôle d'aluminium gris foncé prélaqué RAL 7021 satiné à 40% brillance
- 4 Jonction bord à bord
- 5 Cadre en aluminium naturel
- 6 Tiges d'ancrage ou ancrage chimique

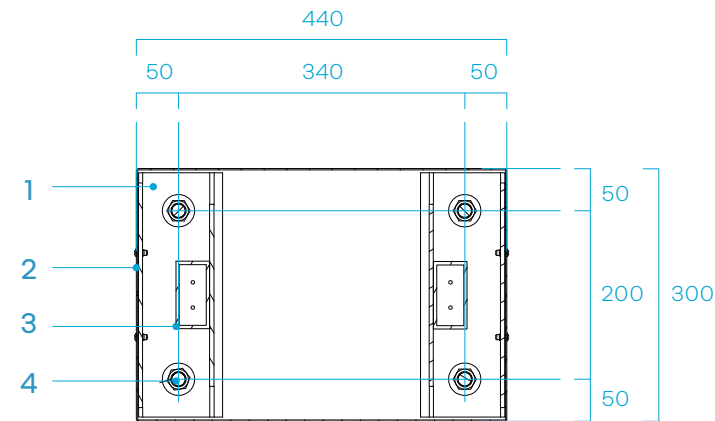


5.3 reprise au sol

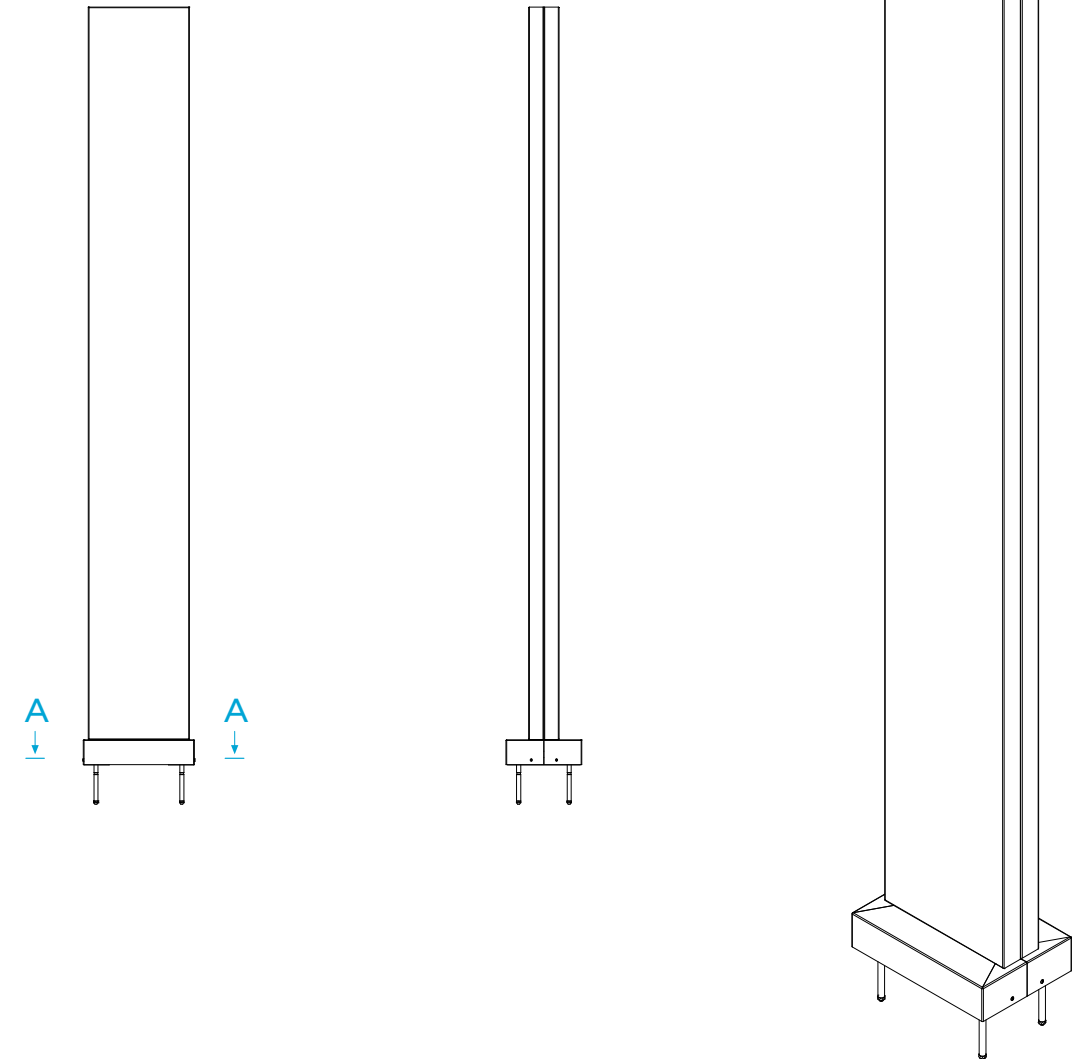
systeme de fixation au sol

L'élément est ancré au sol par deux platines équipées de 2 chevilles M16.

L'ensemble est recouvert d'un cache-platine permettant l'accès aux fixations afin de faciliter le remplacement en cas de dommage.



COUPE AA



légende

- 1 Platine acier ou aluminium
- 2 Support en aluminium naturel pour la fixation du cache-platine
- 3 Structure centrale
- 4 Ancrage M16

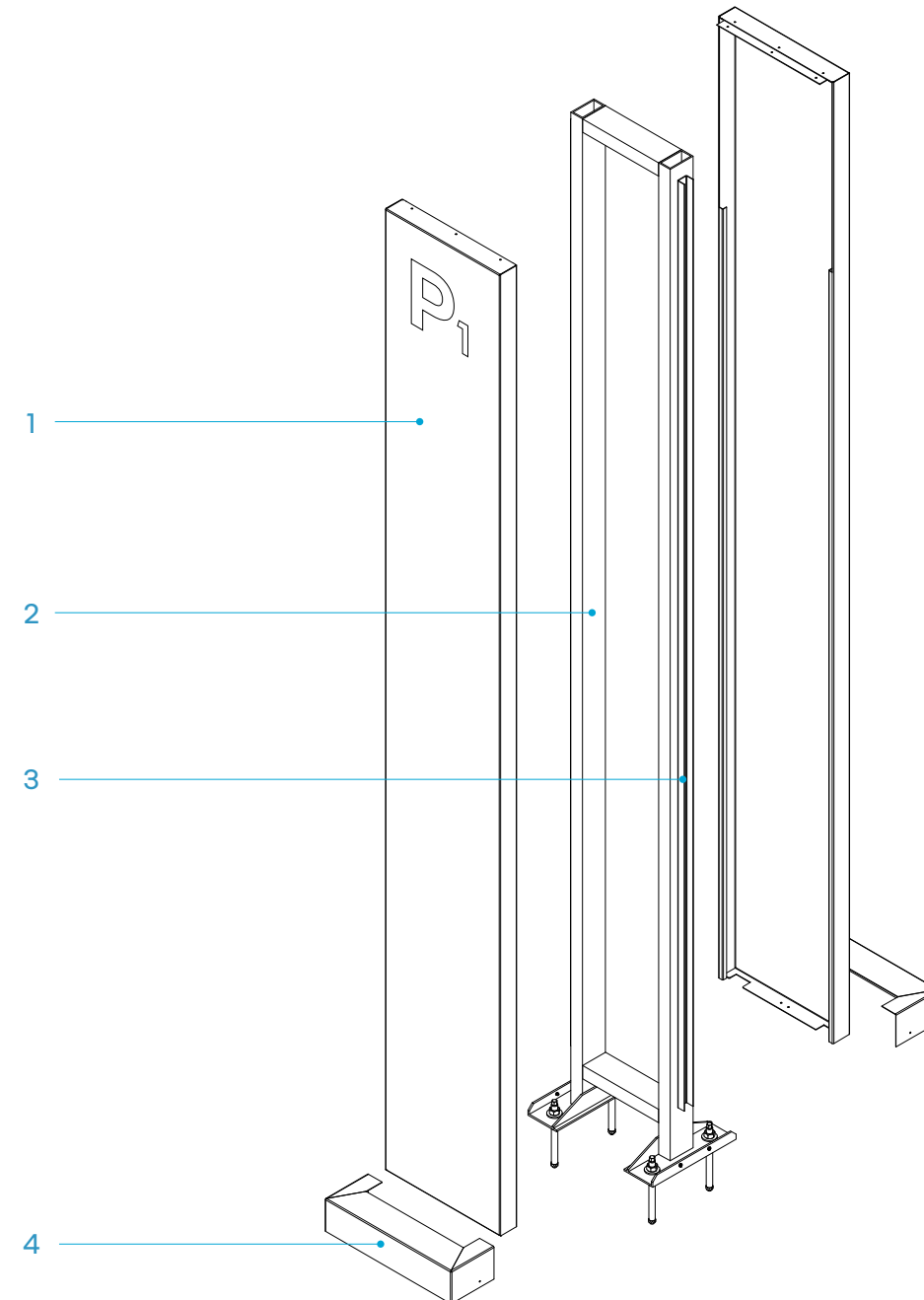
5.4 vue éclatée

principe

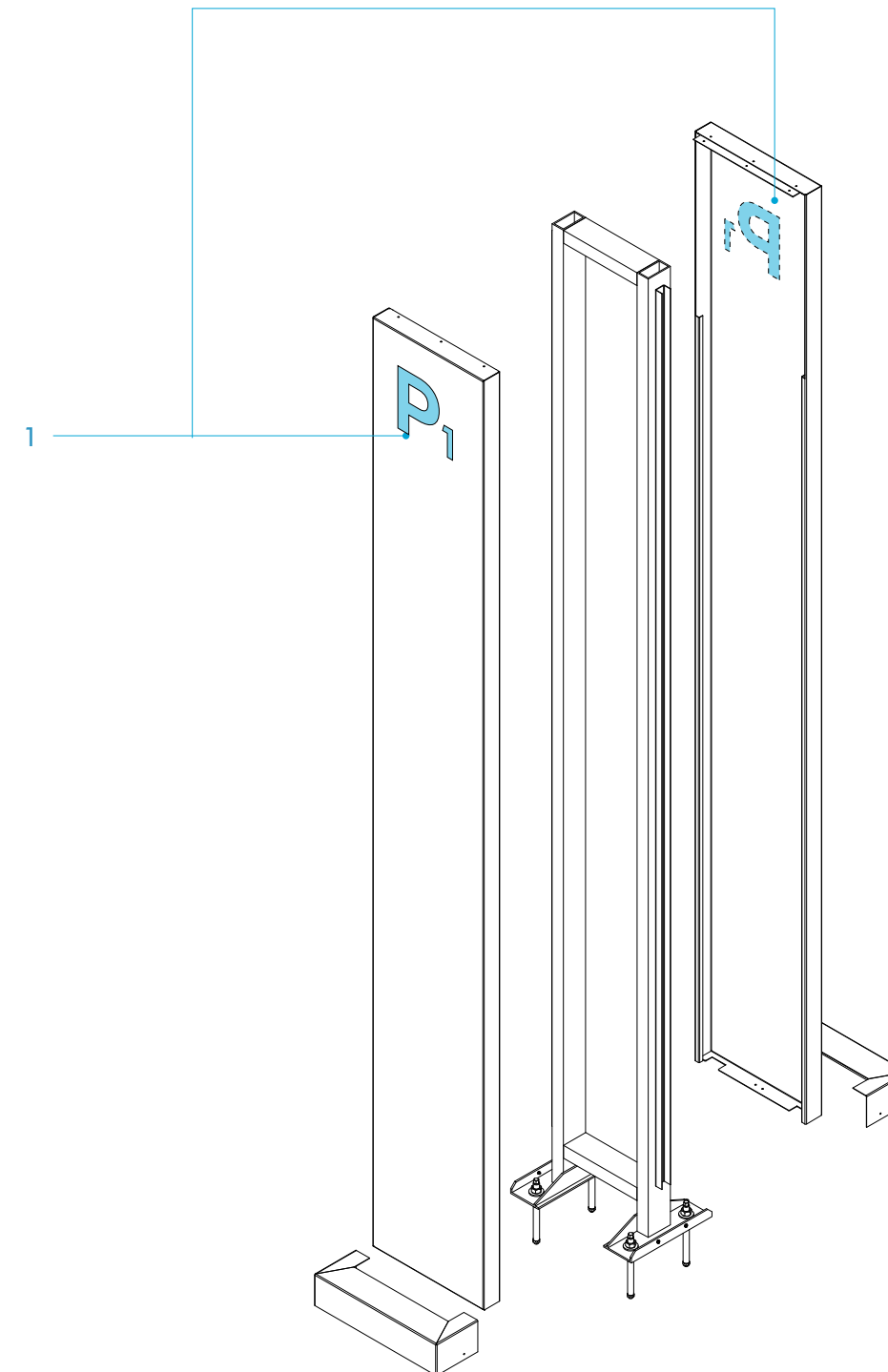
Le dessin ci-contre présente le procédé de fabrication des panneaux de parking.

légende

- 1 Panneaux en tôle d'aluminium blanc RAL 9010 satiné à 40% de brillance et décor adhésif noir
- 2 Cadre en aluminium en finition naturelle
- 3 Profilés en aluminium en finition naturelle
- 4 Cache-platine de fixation en tôle d'aluminium gris foncé RAL 7021 avec finition satinée à 40% de brillance



5.5 principe de retrofit



principe

Il est possible de mettre à jour les panneaux de parking existants.

Pour cela, après lavage de l'enseigne, il faudra déposer et reposer les marquages adhésifs sur les deux faces.

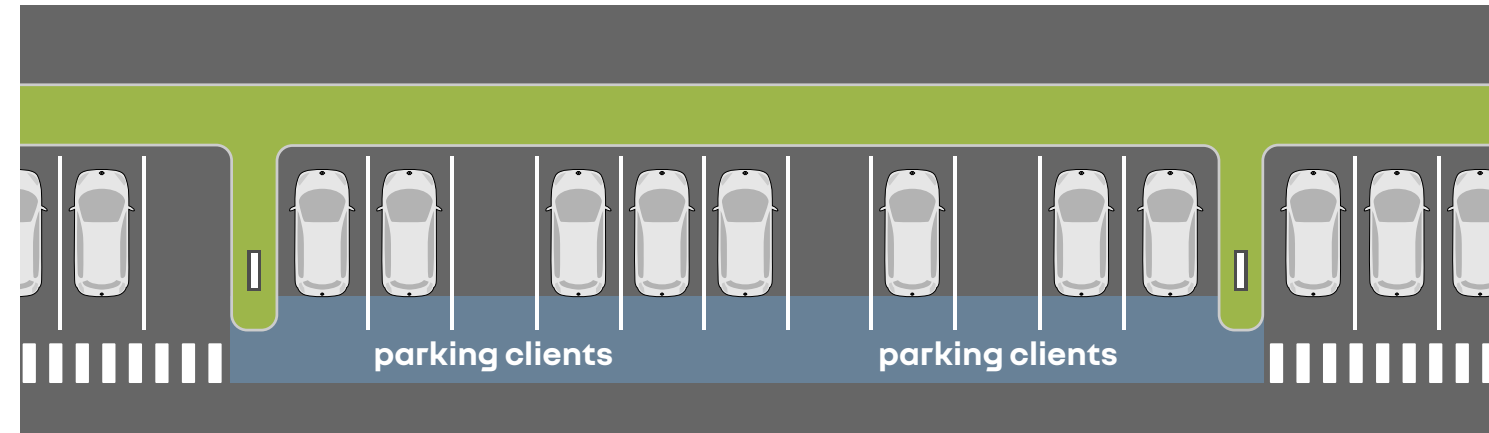
légende

1 Marquages adhésifs noirs

6

principes techniques
parkings clients

6.1 vue générale

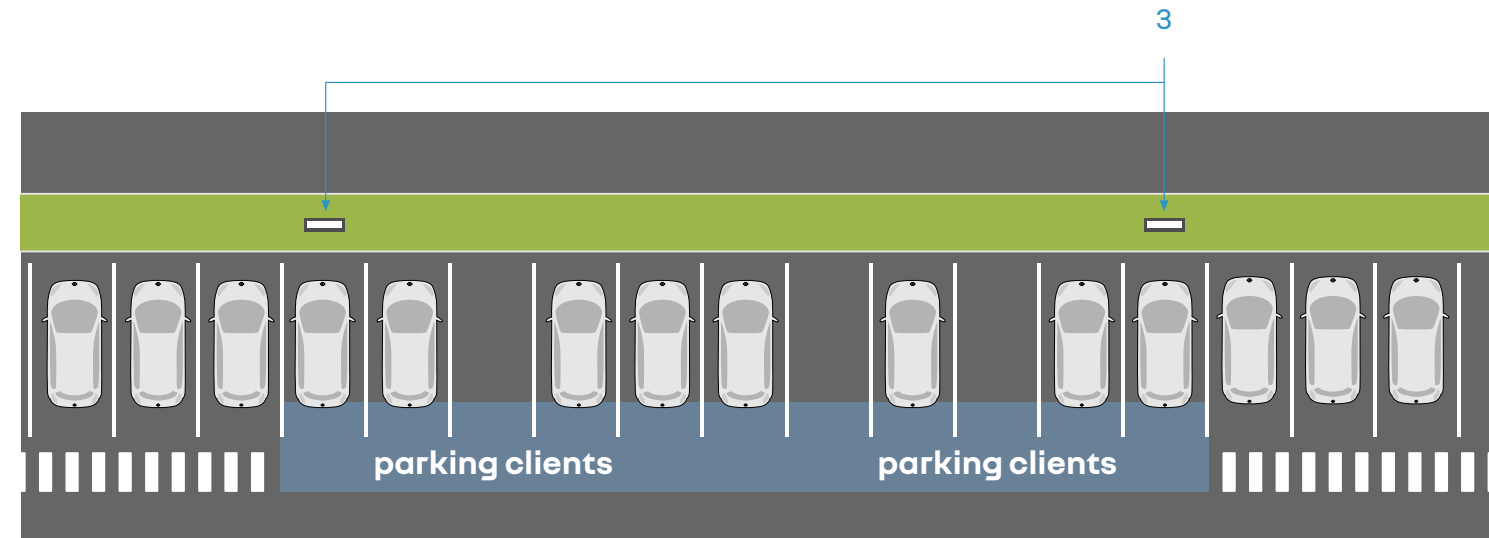


1

principe de séparation

Il est recommandé de séparer très clairement la zone de parking clients des autres places de parking afin d'éviter qu'elle ne soit occupée par d'autres véhicules.

- 1 La séparation peut être réalisée par des massifs.
- 2 En cas de non utilisation de massifs, les emplacements réservés aux véhicules des clients sont matérialisés par une bande bleue.
- 3 S'il n'y a pas de massifs de séparation, les panneaux de parking qui ne peuvent être implantés perpendiculairement aux emplacements sont disposés devant les véhicules.



2

6.2 principe d'adaptation - 1

adaptation du marquage à la longueur du parking

Selon la longueur de la zone de stationnement, il peut être nécessaire de répéter la mention « parking clients » afin de mieux identifier cette zone.

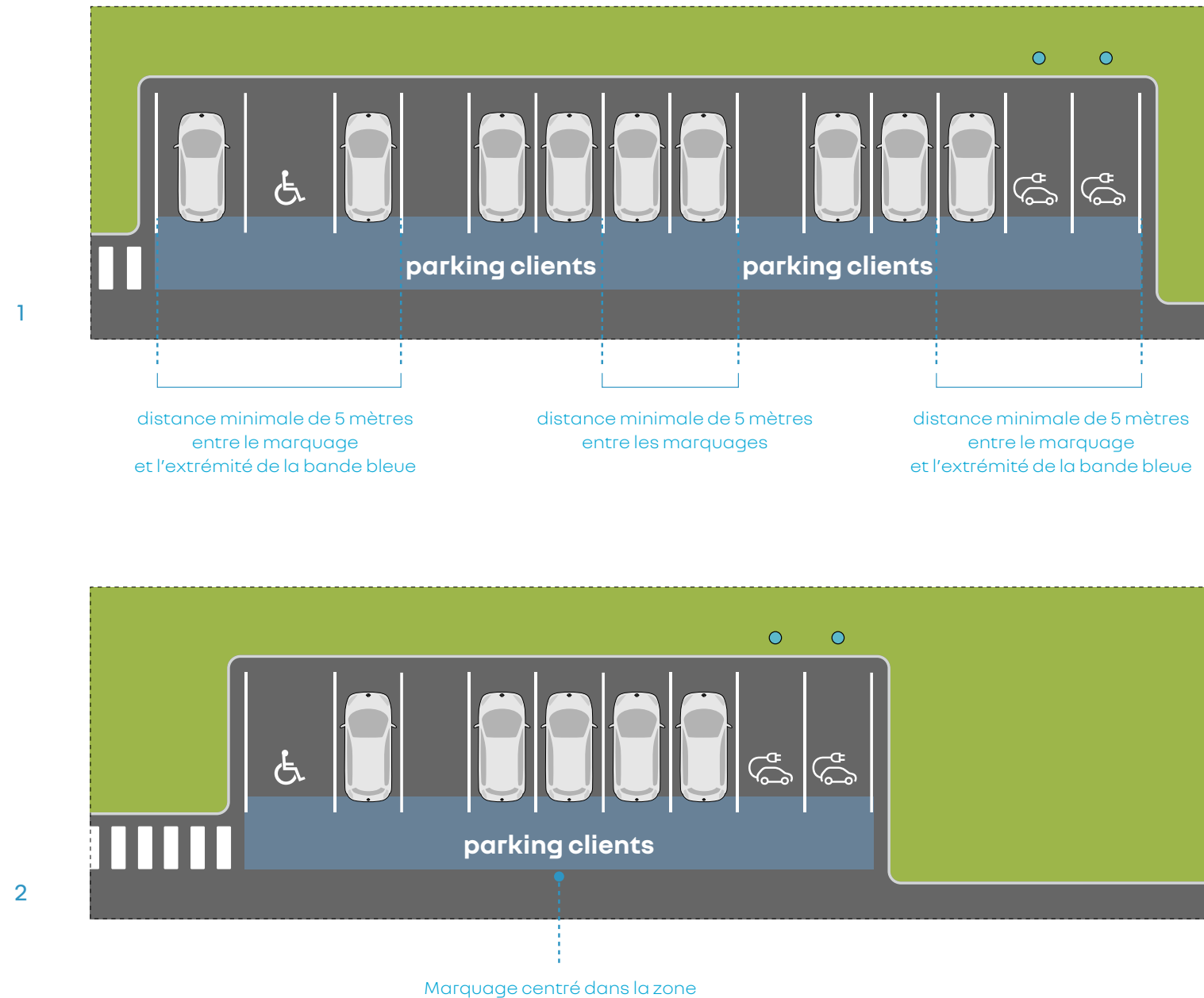
1 Zone de parking de plus de 12 places

Au-delà de 12 places de stationnement, le marquage doit être répété en respectant une distance minimale de 5 m entre 2 marquages.

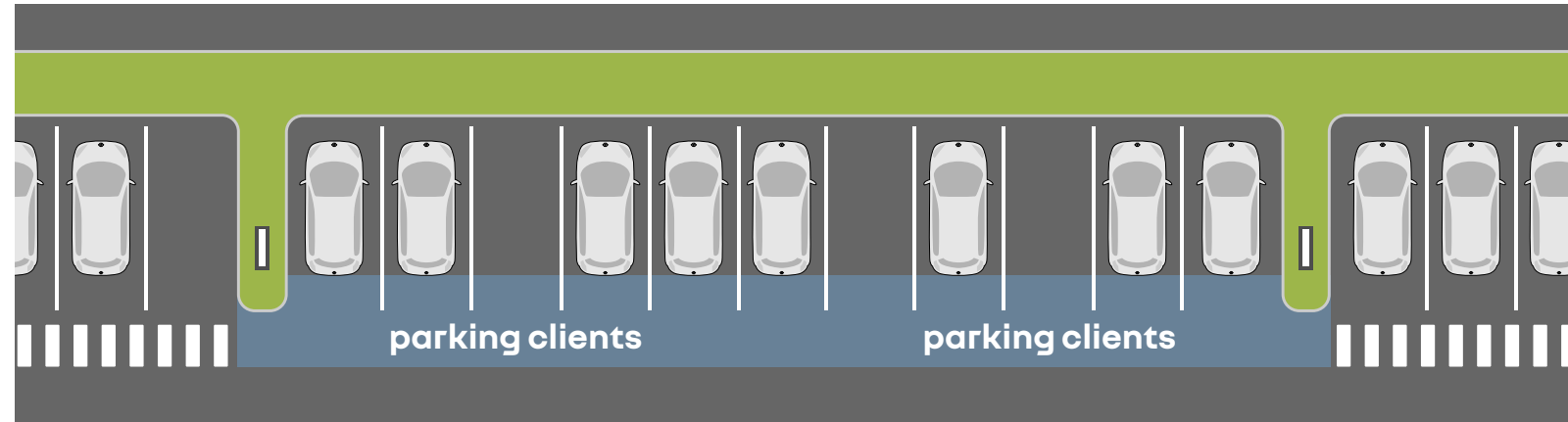
La mention « parking clients » est toujours positionnée à plus de 5 m de l'extrémité de la bande bleue

2 Zone de parking de moins de 10 places

Un seul marquage suffit pour identifier la zone de stationnement client. Les mots « parking clients » sont alors centrés dans la bande bleue.



6.3 principe d'adaptation - 2



1

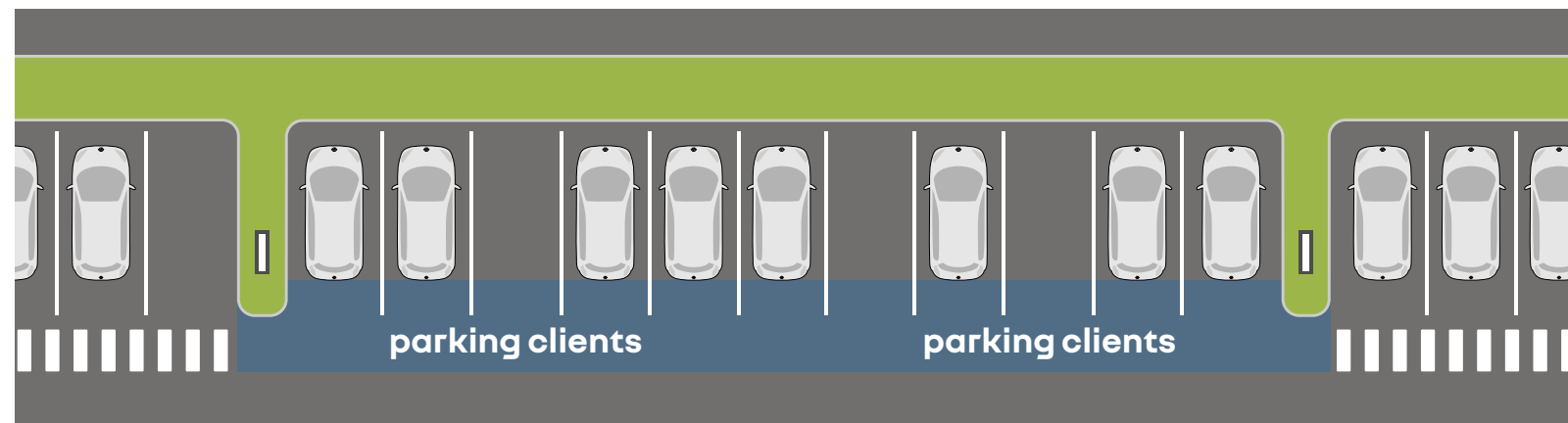


adaptation à la couleur de l'enrobé

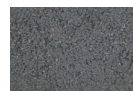
L'enrobé des zones de parking a tendance à blanchir sous les U.V.

Selon le degré de vieillissement et la couleur de l'enrobé, il est possible d'augmenter le contraste entre la bande bleue et la surface de stationnement.

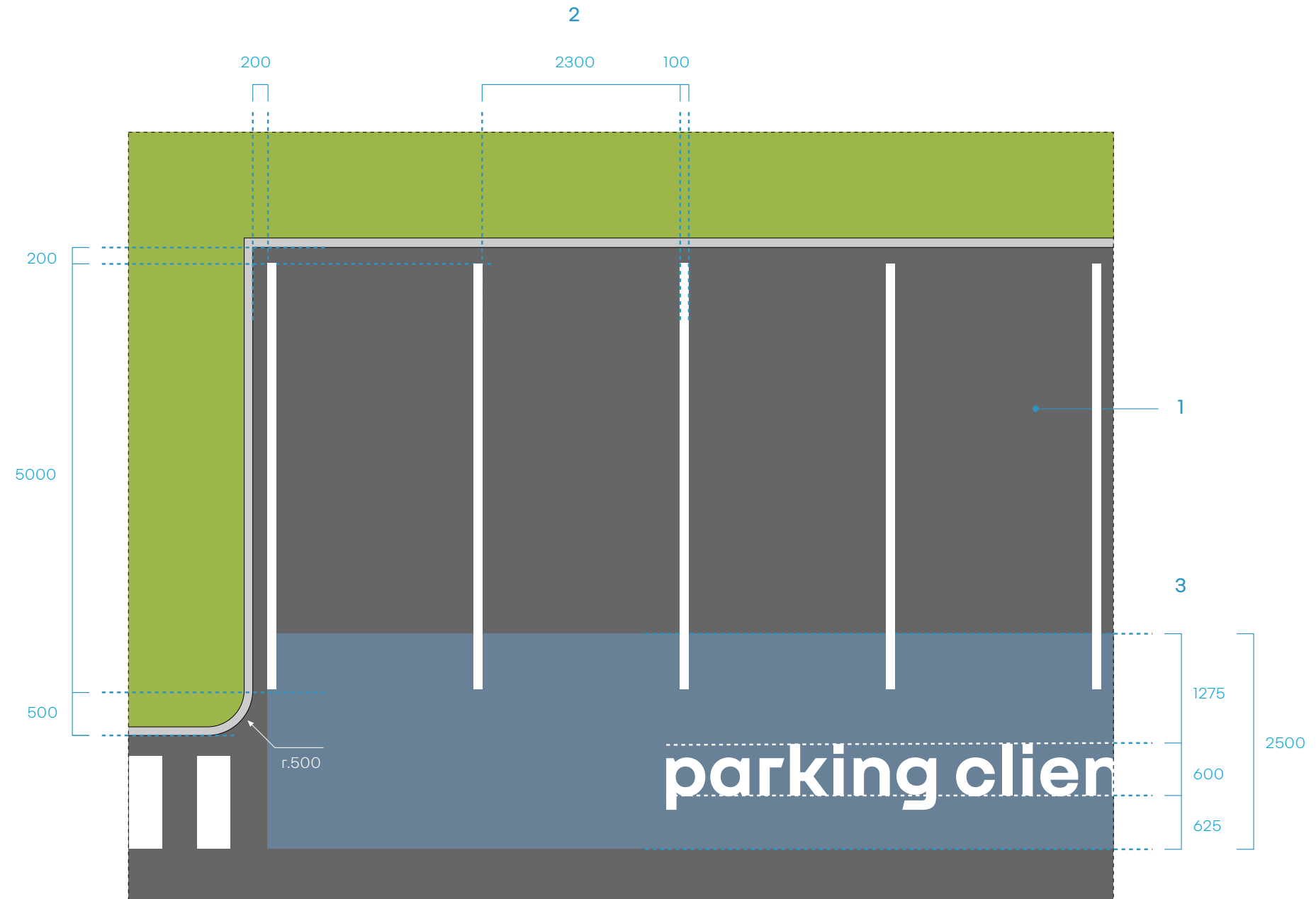
- 1 Recommandation standard
La couleur de la bande bleue Pantone 2165 C offre un contraste suffisant avec l'enrobé.
- 2 Contraste supérieur
La couleur de la bande bleue Pantone 2167 C offre un contraste plus intense avec un enrobé plus clair.



2



6.4 marquages au sol des places de parking



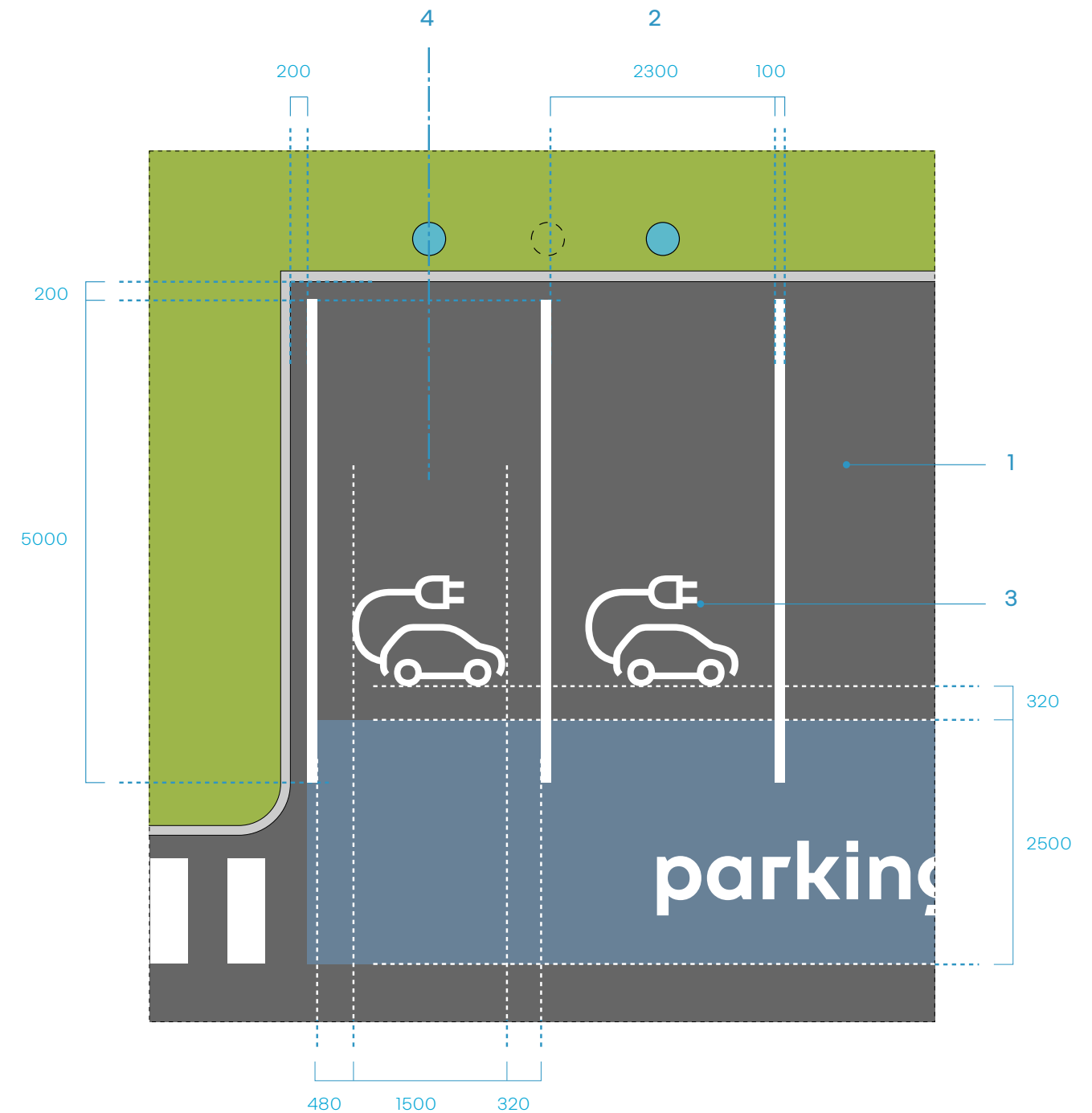
légende

- 1 Les places de stationnement sont délimitées par des bandes blanches RAL 9003 d'une largeur de 100 mm.
- 2 Les dimensions recommandées de 2300 x 5000 mm sont compatibles avec les normes européennes.
- 3 La bande en bleu Pantone 2165 C est alignée avec les allées piétonnes. Les mots « parking clients » sont écrits en réserve blanche dans la bande bleue.

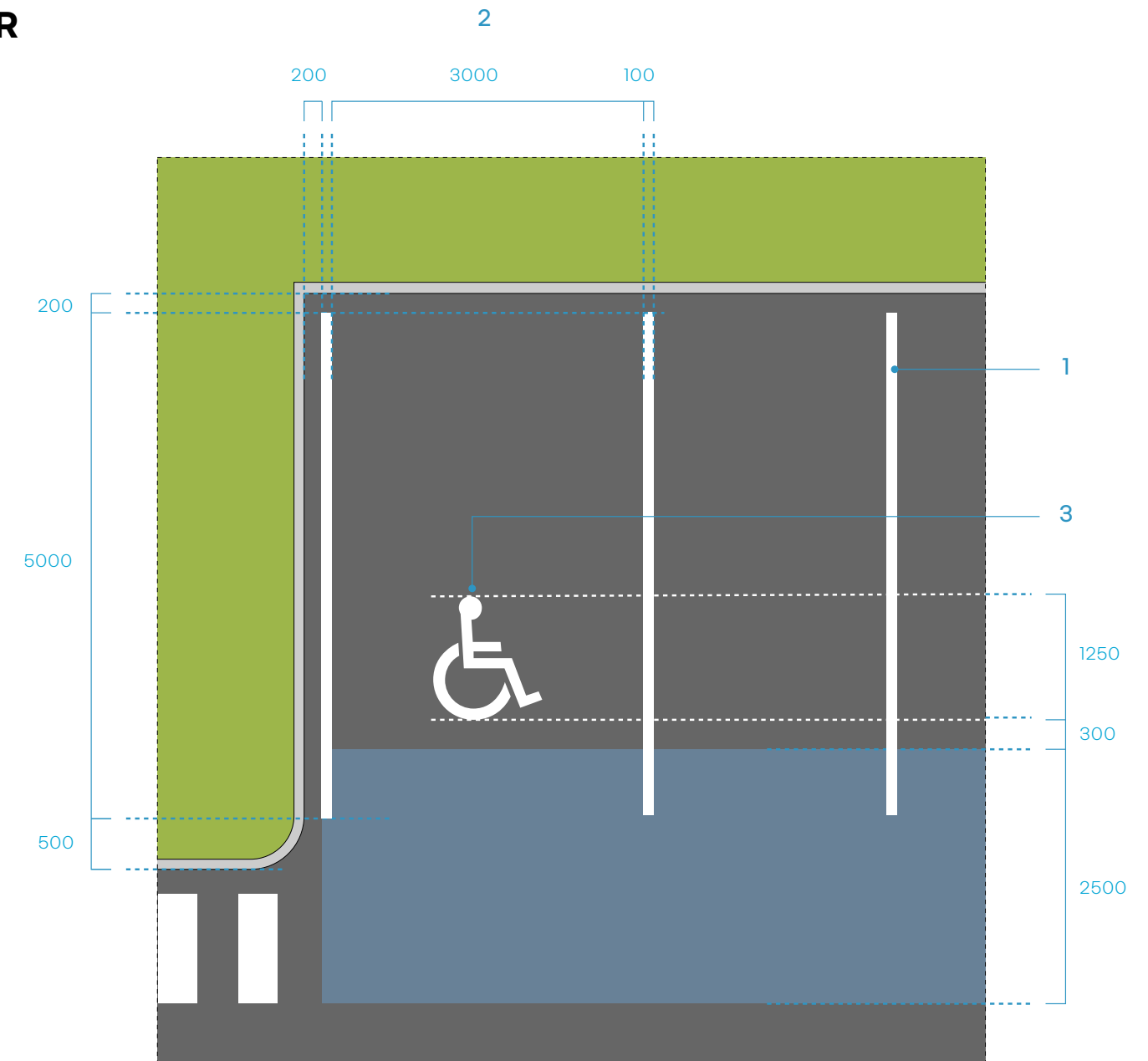
6.5 marquages au sol des places de parking réservées aux véhicules électriques

légende

- 1 Les places de stationnement sont délimitées par des bandes blanches RAL 9003 d'une largeur de 100 mm.
- 2 Les dimensions recommandées de 2300 x 5000 mm sont identiques à celles des autres places.
- 3 Chaque emplacement réservé aux véhicules électriques est identifié par un pictogramme. Le pictogramme est implanté au centre de la place de stationnement.
- 4 La borne de recharge peut être soit partagée entre 2 espaces, soit installée individuellement.



6.6 marquages au sol des places de parking réservées aux PMR



légende

- 1 Les places de stationnement sont délimitées par des bandes blanches RAL 9003 d'une largeur de 100 mm.
- 2 Les dimensions recommandées de 2300 x 5000 mm sont identiques à celles des autres places.
- 3 Le pictogramme mobilité réduite est implanté au centre de la place de stationnement dédiée.

6.7 panneau de parking

description

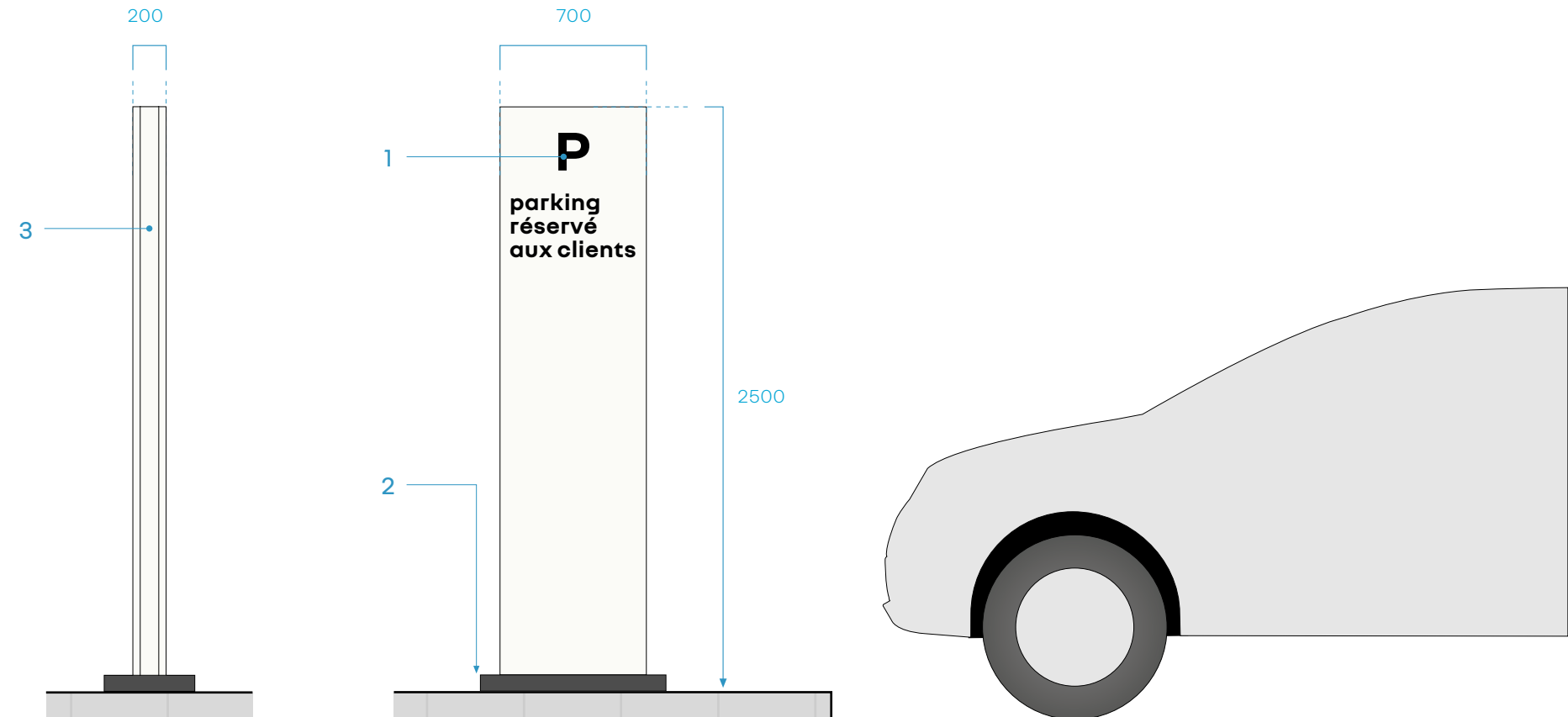
Les dimensions du panneau de parking sont H. 2500 x L. 700 x Ep. 200 millimètres.

Élément lumineux double face.

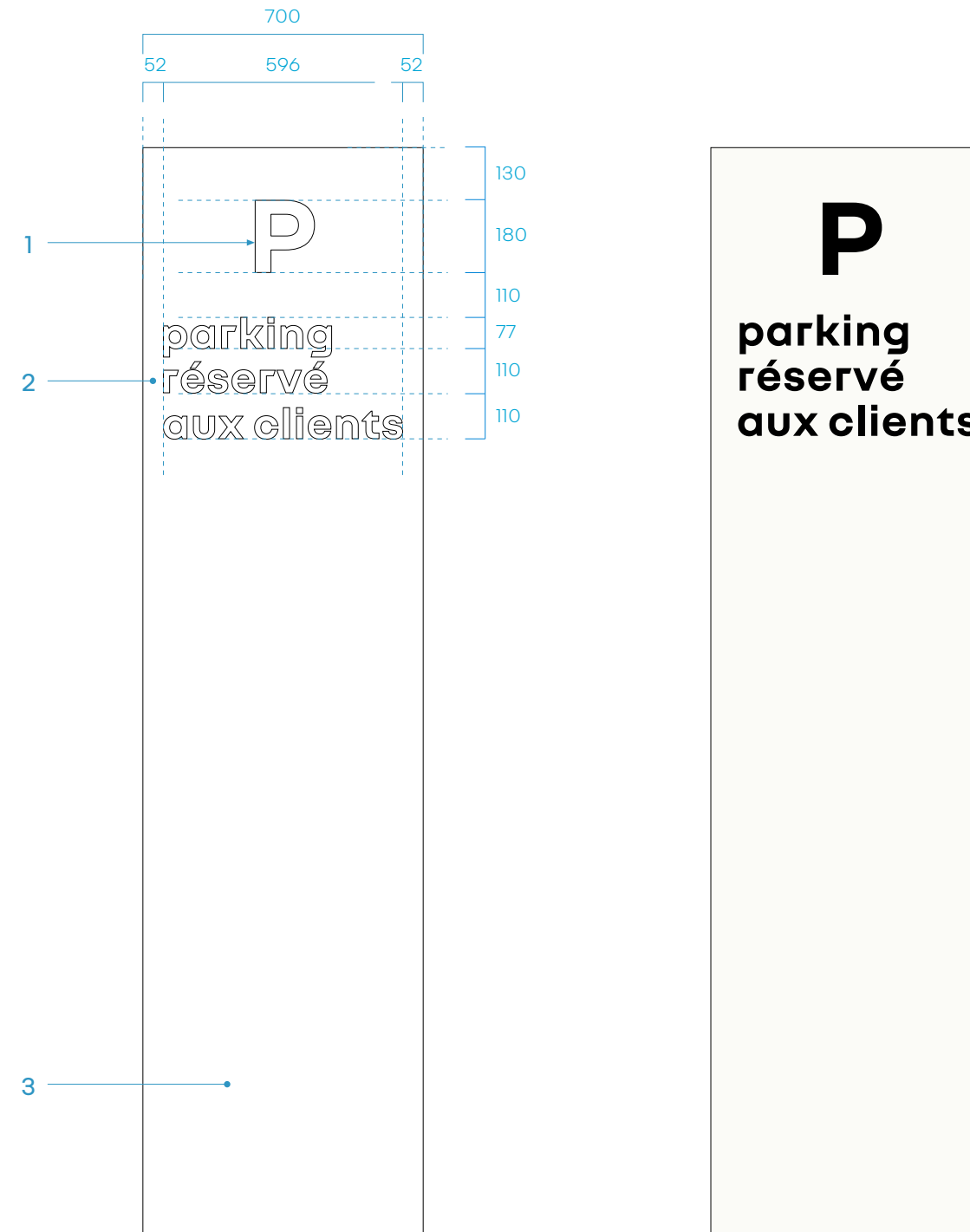
Conception industrielle identique à celle du panneau directionnel.

légende

- 1 Faces en tôle d'aluminium blanc RAL 9010 avec finition satinée à 40 % de brillance et textes en noir
- 2 Cache-platine en tôle d'aluminium gris foncé RAL 7021 satiné à 40 % de brillance
- 3 Panneaux latéraux en tôle d'aluminium blanc RAL 9010 avec finition satinée à 40 % de brillance



6.8 tracés de la face du panneau de parking



légende

- 1 Lettre "P" découpée dans une tôle d'aluminium prélaqué, PMMA Black & White, ép. 3 mm contrecollé au dos de la face, typographie nouvel'R Bold, lettre centrée dans la face.
- 2 Textes découpés dans une tôle d'aluminium prélaqué, PMMA Black & White, ép. 3 mm contrecollé au dos de la face, typographie nouvel'R Bold, alignés à gauche.
- 3 Face avant, blanc satiné RAL 9010 en tôle d'aluminium prélaqué, ép. 15/10 mm

6.9 reprise au sol du panneau de parking

systeme de fixation au sol

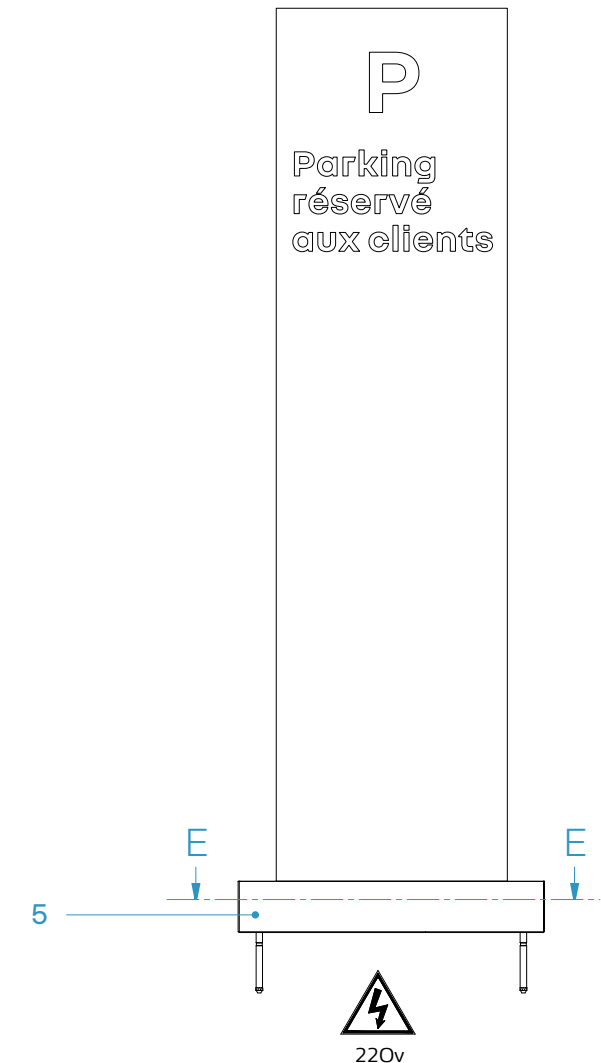
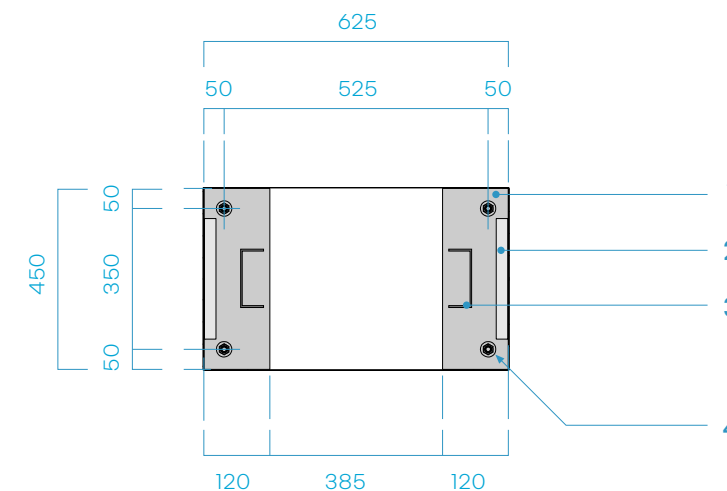
L'élément est ancré au sol par deux platines équipées de 2 chevilles M16.

L'ensemble est recouvert d'un cache-platine permettant l'accès aux fixations afin de faciliter le remplacement en cas de dommage.

légende

- 1 Platine acier ou aluminium
- 2 Support en aluminium naturel pour la fixation du cache-platine
- 3 Structure centrale
- 4 Ancrage M16

COUPE E-E



6.10 éclairage

description

Eclairage des faces avant et arrière par des chaînes LED montées perpendiculairement aux faces.

Le convertisseur est fixé à la structure de manière à être facilement accessible et à l'abri d'éventuelles infiltrations d'eau.

performances

Chaîne LED avec protection minimale IP65.

Température : 6 500 °K blanc froid.

Luminance minimale : 250 cd/m² pour les parties blanches.

La garantie de tous les systèmes et pièces d'éclairage à LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et d'entretien.

Rendement lumineux réduit de 50 % après 50 000 heures de fonctionnement.

Durée de vie minimum garantie : 50 000 heures

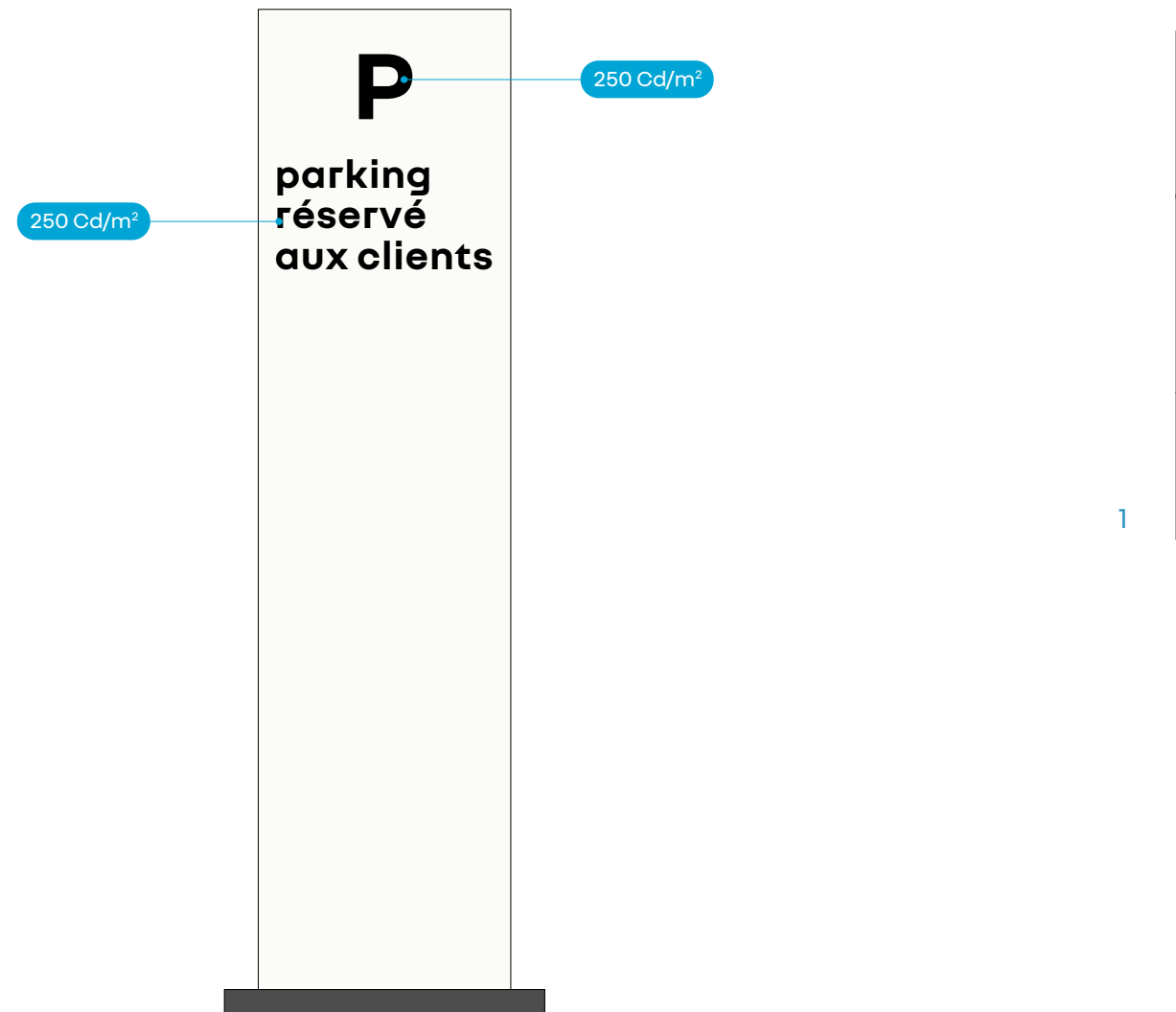
Puissance approximative : 30 watts.

Alimentation : 220 volts

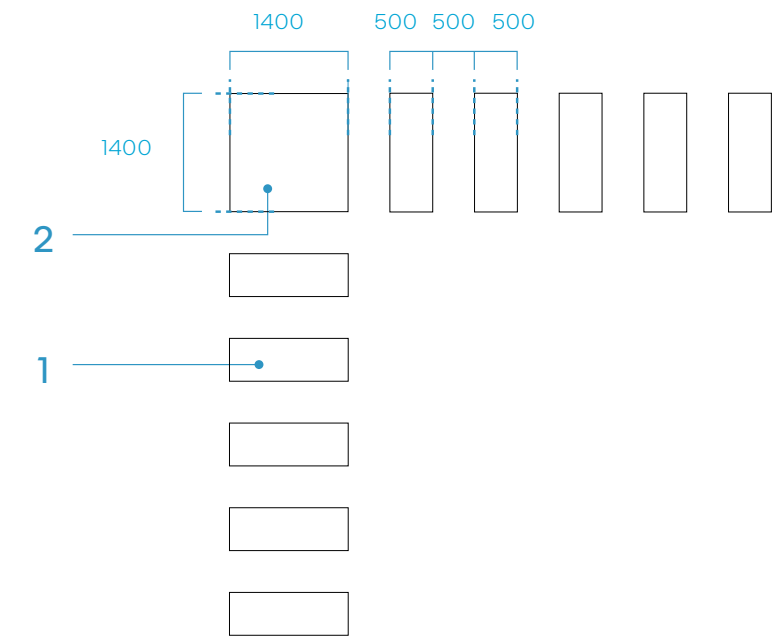
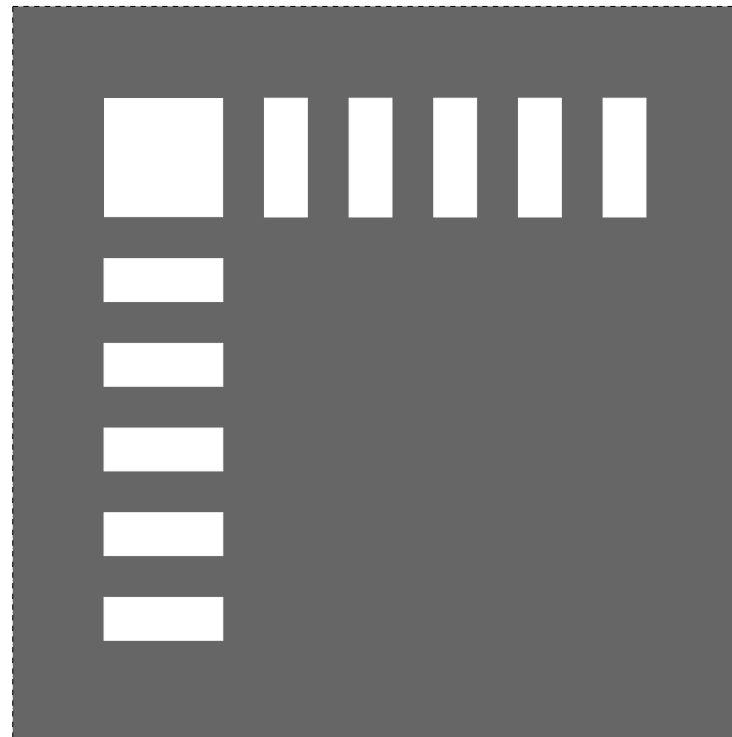
Convertisseur 12 volts à tension constante, protection IP 68.

légende

1 PMMA collé au dos de la face



6.11 vue générale



tracés de base

Les passages piétons seront réalisés avec des marquages blanc mat RAL 9003.

- 1 Les bandes rectangulaires de 500 x 1 400 mm sont espacées de 500 mm.
- 2 Un carré de 1 400 x 1 400 mm doit être utilisé pour les changements de direction à 90°.

vous recherchez ...

- **des images, des photos ou des vidéos :**
www.mediatheque.renault.com/
Q/R sur le site internet.
- **des publicités, contenus POSM/PLV, contenus écran brandwall, contenus bar de marque,...**
www.act.diadeis.com/
Q/R sur le site internet et pour toute information, contacter votre agence locale Publicis.
- **des catalogues et des cahiers des charges techniques pour les contenants/supports du réseau commercial (POSM, signalétique intérieure et extérieure, architecture intérieure et extérieure)**
www.brandstores.renault.com/

Nota. Tous les fichiers PDF sont vectorisés : les images et plans peuvent être extraits par des logiciels maîtrisés par des agences ou fournisseurs (illustrator, inkscape,...)